

*Numéro exceptionnel : Prix : 3 francs*

---

# *Le Réveil*

# *Breton*

Revue d'action Régionaliste et  
Bulletin Officiel de la Fédération Régionaliste  
de Bretagne

(UNVANIEZ ARVOR)

---

## Semaine Bretonne

DE

## NANTES

---

20 - 26 SEPTEMBRE 1924

*PROGRAMME OFFICIEL*

---



---

ADMINISTRATEUR

A. MELLAC

10, rue du Gaz, LORIENT (Morbihan)

DIRECTEUR

Jean CHOLEAU

45, rue Poirie, VITRÉ (Ille-et-Vilaine)

## Ce que veut la "Fédération Régionaliste de Bretagne"

### Quelques points de son Programme

#### AU POINT DE VUE ADMINISTRATIF :

Formation d'une Région Bretonne comprenant au moins tout le territoire de l'ancienne Bretagne;  
Réduire à son minimum l'importance du pouvoir central;  
Porter à son maximum l'importance des pouvoirs régionaux, etc.

#### AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE :

Aménagement des chutes d'eau;  
Utilisation des forces des marées;  
Amélioration et développement des voies navigables;  
Amélioration des voies ferrées dans le sens des intérêts bretons;  
Unification des réseaux de chemins de fer de la région bretonne;

Encouragement à la construction d'habitations agricoles et ouvrières, à la construction de bâtiments d'exploitations agricoles, au défrichement et au reboisement;

Encourager les émigrations de cultivateurs bretons entre Loire et Manche; etc.

#### AU POINT DE VUE INDUSTRIEL :

Protection des industries bretonnes par la création d'un « label »;

Vulgarisation par les expositions et la propagande individuelle.

#### AU POINT DE VUE LITTÉRAIRE :

Enseignement de la langue bretonne dans toutes les écoles du pays bretonnant, supérieures, secondaires et primaires;

Enseignement de la langue bretonne dans les écoles de Haute-Bretagne, au même titre que les langues étrangères;

Encouragement aux écrivains de langue bretonne;

#### AU POINT DE VUE HISTORIQUE :

Enseignement de l'histoire de Bretagne dans toutes les écoles du pays breton.

#### AU POINT DE VUE ARTISTIQUE :

Recherches des éléments de décoration celto-bretonne et leur application à l'industrie;

Développement de l'apprentissage des métiers d'art;

Étude de la musique bretonne; etc.



**SEMAINE BRETONNE DE NANTES**  
20-26 SEPTEMBRE 1924

#### COMITÉ DE PATRONAGE

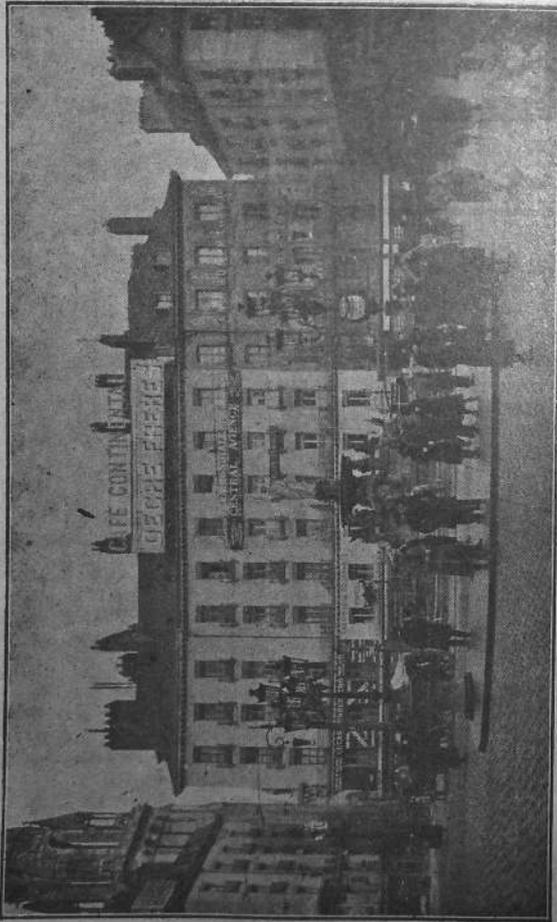
- MM. **BOUJU**, Préfet de la Loire-Inférieure,  
**BELLAMY**, Député-Maire de Nantes,  
**VUILLÉMIN**, Président de la Chambre de Commerce de Nantes,  
**BELIN**, Président du Conseil d'administration de l'Exposition nationale de Nantes,  
**J. S. LE BERRE**, Président de l'Association amicale des Bretonnants de Nantes,  
**DORTEL**, Président de la Société archéologique et historique,  
**DELAFOY**, ancien député, président de l'Association industrielle, commerciale et agricole de l'Ouest,  
**LASNE**, président du Syndicat d'initiative de Nantes et la Région,  
**MERLANT**, député, président de l'Union des Syndicats du Commerce et de l'Industrie de Nantes et de la Loire-Inférieure,  
**CH. RIOM**, président du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture de la Loire-Inférieure.

#### COMITÉ D'ORGANISATION

- MM. **JEAN CHOLEAU**, président de la Fédération à VITRÉ (L.-&-V.),  
**LE CORRE**, secrétaire général délégué, 10, rue La tour d'Anvergne à NANTES,  
**A. MELLAC**, trésorier, 10, rue du gaz, LORIENT (Morbihan).

#### PERMANENCES

- pour **HOTELS-RESTAURANTS** — S'adresser aux bureaux du "Syndicat d'Initiative, siège social : place du Change, bureau de renseignements, place du Commerce.
- pour la **FÉDÉRATION** — tous les matins, aux séances de travail de l'Hôtel de Ville (Salle Gothique, de 10 h. à 12 h.)
- pour les **ADHÉSIONS** — les remettre, accompagnées de leur montant, le matin, comme ci-dessus, le soir, aux entrées des concerts et conférences.
- ADDITIONS et MODIFICATIONS AU PROGRAMME** — Consulter s'il y a lieu la feuille annexée au "Réveil Breton"



La Place Royale de Nantes

## NOS CONFÉRENCIERS

### Anatole LE BRAZ

« Doué des plus brillantes qualités imaginatives, maître du rythme, prodigieux assembleur d'images, Anatole Le Braz aurait pu se contenter d'être un poète exquis, un conteur merveilleux. Le poète de la *Chanson de la Bretagne*, le conteur des *Vieilles Histoires du Pays Breton*, de *Pâques d'Islande*, du *Sang de la Sirène*, des *Contes du Soleil et de la Brume*, d'*Ames d'Occident*. Il a voulu être plus qu'un charmeur, un enseigneur. La Bretagne lui en saura gré ».  
Léon DUROCHER.

Fils d'un instituteur qui forma des générations d'élèves à Daault, à Ploumilliau au pays trégorrois, Anatole Le Braz, tout jeune, sentit se mêler à ses instincts littéraires la vocation d'instruire. Vous aussi, mon éminent confrère, vous avez été un *maître d'école*, un mirifique maître d'école et votre parole de magister, vous l'avez portée fort loin, au pays de Galles, aux États-Unis, au Canada, toujours pour le plus grand bien, pour le plus grand honneur de la France et aussi de votre petite patrie ! la Bretagne.

Car vous l'aimez bien, la Bretagne ! Vous lui avez donné toute votre existence si souvent douloureuse. Vous avez voulu la connaître profondément, la faire connaître, et la faire aimer. Cet amour que vous éprouvez pour elle, vous l'avez répandu autour de vous. Vous n'avez pas seulement exercé au lycée de Quimper, à la Faculté de Rennes, où vous enseignez, encore aujourd'hui, les lettres françaises. Ardemment fidèle à l'esprit, aux méthodes universitaires, vous professez aussi par le livre, par toute la partie didactique de votre œuvre et cette partie est considérable.

Chargé par le Ministre de l'instruction publique de nombreuses missions en Bretagne, à l'effet de recueillir les anciens *Mystères Bretons*, les traditions populaires concernant les Saints et les Saintes de Bretagne, leur culte, leurs oratoires, les croyances bretonnes relatives à la mort, vous avez publié des livres qui sont des monuments superbes, durables : une étude très complète sur le *Théâtre Celtique*, une étude sur les *Pardons*, un recueil de vieilles chansons populaires bretonnes en collaboration avec Luzel, un ouvrage magistral, *La Légende de la Mort chez les Bretons Armoricaux*. C'est plus qu'il n'en faut pour illustrer plusieurs existences d'écrivains. Mais le délicat artiste que vous êtes ne pouvait se contenter de tout cela...

Et quelle probité toujours ! Quelle précision documentaire ! Quel souci constant de l'exactitude !

La vérité avant tout, n'est-ce pas ? Enseigner aux hommes la vérité. La vérité nous hypnotise. Vous êtes amoureux de la Bretagne, mais aussi de la vérité. Oserais-je vous le dire, cher ami ? — cette passion pour la vérité a dû vous protéger plusieurs fois contre les entraînements de votre romantisme...

De même, tout traditionaliste que vous êtes vous chérissez le progrès. Vous me l'écriviez l'an dernier, vous plaignant un peu de ce que pour avoir recueilli les *Légendes* de votre pays, vous serviez vous-même, fréquemment, de *nogon cristallisateur* à mille légendes, de ce que vous étiez mal connu, traité de réactionnaire par les uns, d'anarchiste par les autres et vous disiez : « Ne l'oubliez pas je suis peuple, né peuple, je suis et demeurerais, j'espère jusqu'à mon dernier souffle, foncièrement peuple. »

C'est pourquoi vous vous penchez complaisamment sur l'âme populaire, vous écoutez volontiers les chanteurs et chanteuses rustiques, feuillotez avec ardeur les naïfs conteurs d'autrefois.

C'est pourquoi nous, qui sommes aussi des amoureux de la Légende et de la Vérité, de la Tradition et du Progrès, nous vous applaudissons et nous vous aimons, estimant en vous non seulement le grand artiste le grand érudit, le somptueux écrivain, mais le penseur enthousiaste, et le noble caractère.

Comment n'aimerions-nous pas l'auteur de *La Terre du Passé*, de *Au Pays des Pardons* ?

Jean LORÉDAN.

(Discours prononcé au XVIII<sup>e</sup> Pardon de Montfort-l'Amaury - 5 juin 1921 - présidé par Anatole Le Braz.)



Ajoutons à cette présentation qui ne pouvait être mieux faite que par l'auteur de *Marion du Faouët*, qu'Anatole Le Braz, est un fervent admirateur du génie Irlandais. Il a écrit, sur l'Irlande, une très belle page, préface du catalogue de l'exposition artistique, organisée à Paris, par notre compatriote gournoise, Mlle Jeanne-Marie Barbey, pour les Peintres de Bretagne et d'Irlande. Voici cette page :

« C'est une noble, une généreuse pensée, et tout à l'honneur de l'esprit qui l'a conçue, d'avoir estimé que les artistes irlandais devaient avoir leur place gardée, dans une exposition d'œuvres bretonnes. Les temps sont mauvais pour l'Irlande, à supposer qu'ils lui aient jamais été cléments, et, quelque opinion que l'on professe ailleurs, sur les tragiques événements, qui ensanglantent, à cette heure, la robe verte de l'Île d'Émeraude, on comprendrait mal que la Bretagne n'en ressentit pas avec une acuité particulière le retentissement douloureux. Où trouver, en effet, deux pays qui, malgré les distances marines qui les séparent, soient plus intimement liés, l'un à l'autre, par une plus étroite parenté ? Personne n'ignore la communauté de leurs origines ethniques dans la profondeur des âges, et il ne serait pas moins oiseux de rappeler les riches apports humains que la terre d'Érin n'a cessé de fournir à la terre d'Armor, depuis les grands saints évangélistes, qu'elle lui adressait au cinquième siècle, jusqu'aux héroïques clans d'exilés qu'elle lui demandait encore, au dix-huitième, d'accueillir comme une seconde patrie. Pour ne citer qu'un nom : sans l'Irlande, la Bretagne n'aurait pas eu Brizeux !

Et voilà, certes, qui est pour justifier amplement le droit de cité, que les Bretons se sont offert la satisfaction, de décerner parmi eux à leurs confrères irlandais. Mais il y a quelque chose de plus significatif peut-être et dont est frappé, dès l'abord, tout Breton qui visite l'Irlande : je veux parler de la saisissante impression qu'il a, tout de suite, d'être chez lui, dans un chez lui, en quelque sorte agrandi, élargi, et comme érigé à des proportions plus vastes. L'Irlande est, pourrait-on dire, une Bretagne magnifiée, intensifiée. Au sommet du Slieve League, dont les pans de porphyre dévalent à pic dans l'Océan, vous vous croyez sur une pointe du Raz, qui se serait efforcée d'atteindre à son maximum d'horreur et de beauté, et qui y aurait réussi. Que si vous cheminez, le soir, dans les leogs, montagneux du Donégal, toute la mélancolie des solitudes de l'Arée vous accompagne, mais combien plus primitive, plus sauvage, plus serpente ! De même la douceur Irlandaise, c'est la douceur bretonne multipliée à l'infini. Dans les replis abrités de la côte occidentale, dorment des Tréguier et des Quimper, d'une grâce encore plus idyllique, d'une fraîcheur encore plus ombreuse et plus enveloppante que les nôtres. Ainsi de tout le paysage. Et il en va pareillement de l'atmosphère.

L'Irlande est proprement la Celtie des Celtes : on n'y a pas plutôt mis le pied qu'on a soudain conscience de fouler, pour la première fois, le véritable sol ancestral. On se sent pénétré, grisé d'on ne sait quelle ivresse de souvenirs immémoriaux, à respirer le parfum de cet air plus vital, qu'aucun souffle étranger n'est parvenu à corrompre et qui garde intacts, en lui, semble-t-il, des haleines millénaires, émanées du berceau même de notre race : l'odeur, la merveilleuse odeur de l'Irlande ! Elle s'attachait, dit-on, pendant quarante jours aux vêtements des pèlerins, qui, jadis, s'empressaient vers l'île sacrée, pour y prier au purgatoire de Saint Patrice. Nous Bretons, pour peu qu'il nous ait été donné de nous en imprégner, elle ne nous quitte plus jamais ; elle demeure au fond de notre être, comme un enchantement et comme une nostalgie. Car, quel est celui d'entre nous qui, ayant vu l'Irlande, n'a plus vécu, depuis lors, avec le secret désir de la revoir ? L'Irlande, et il faut vite ajouter : les Irlandais ! Si nous nous targuons d'être des Celtes en Bretagne, eux, là-bas, ils pourraient s'intituler des archi-celtes. Nos qualités et nos défauts — qui valent quelquefois mieux que nos qualités — ils ont tout de nous, ces fils d'Érin, mais porté à la plus haute puissance. Par là, ils nous sont plus que frères. On serait tenté de les définir des Bretons exaspérés. La persécution, loin d'entamer chez eux la vieille âme ethnique, l'a renforcée, en l'obligeant à maintenir incessamment en éveil toutes ses énergies. Les connaître, c'est les aimer. Qui ne les a pas fréquentés, qui ne s'est pas reposé sous leur toit ou assis à leur table, qui n'a pas goûté l'abondance multiple de leurs discours et ne s'est pas promené avec eux dans l'amplitude de leurs songes, ne saurait se représenter ce que le don celtique, épanoui dans son climat de prédilection, peut enfanter de poésie de séduction et de charme. Mais surtout, comment exprimer les émouvants prestiges de votre regard, ô filles d'Hibernie, aux yeux de violettes, profonds comme les vertigineux lointains ataviques, dont leur fluide à si religieusement conservé tout le mystère et tout le rêve !...

Anatole LE BRAZ.

**ADHÉREZ**  
**à la Fédération Régionaliste de Bretagne**  
**10 francs par an**

MELLAC, trésorier, 10, rue du Gaz, Lorient

S'inscrire au cours des Séances de Travail et aux Contrôles des Conférences

**BULLETIN D'ADHÉSION**  
**à la "Fédération régionaliste de Bretagne"**

Cotisation 10 francs par an

M \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_  
demeurant à \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_ déclare adhérer à la « Fédération régionaliste de Bretagne »  
Signature : \_\_\_\_\_

Détacher le présent bulletin et l'adresser sous enveloppe affranchie à 0 fr. 25, accompagné d'un mandat-poste de la somme de 10 francs, à M. André MELLAC, trésorier, 10, rue du Gaz, LORIENT (Morbihan), ou remettre-le au contrôle des conférences-conférences, au secrétariat des séances de travail, hôtel de Ville, salle Goussier, contre délivrance de la carte de l'année.

Le souvenir de Jean-Marie-Philippe-Auguste-Mathias Villiers de l'Isle Adam, le bohème de génie, l'auteur des *Contes Cruels*, d'*Axel*, etc..., avait été choisi, par le Comité du Pardon de Montfort, que préside Mme Léon Durocher, comme inspirateur de ces fêtes. Aussi croyons-nous devoir donner ici, le magnifique poème dédié par Le Braz à cette étrange et grandiose figure.

### A Villiers de l'Isle-Adam I

#### I

*Toi qui craignais l'hommage, à l'égal d'une offense  
Et l'estimais plus grand, d'être plus délaissé,  
Je t'offre, pour encens, le souvenir d'enfance !  
Qui s'élève ; vers toi, du fond de mon passé.*

*Petit Breton barbare, affamé de connaître,  
Et que guettait déjà la chimère, O Villiers !  
J'étudiais alors à l'école d'un prêtre, (1)  
Que l'on disait issu d'un sang de chevaliers.*

*J'apprenais, sous sa loi, du latin de cantique,  
Aux pages d'un missel illustré d'un blason ;  
Et cela se passait dans un vieux bourg celtique,  
Durant les soirs venteux de l'arrière-saison.*

#### II

*Or, un soir, que ronflait le saroit de novembre,  
Comme nous latinisions ainsi, les pieds au feu,  
La vieille Anna, poussant la porte de la chambre,  
Dit : « Monsieur le Recteur, voici votre neveu ! »*

*Et, comme un goéland dont le vol en détresse  
Sabat sur la clarté d'un phare, dans la nuit,  
Quelqu'un d'impétueux s'engouffra dans la pièce,  
Comme s'il eût traîné tout l'orage après lui.*

*Ce pétrel voyageur, cet oiseau de tempête  
Qui, soudain, parmi nous tombait du ciel grondant,  
C'était, oui, c'était toi vertigineux poète,  
Auguste Mathias Villiers de l'Isle-Adam !*

*C'était toi, ruisselant, glacé, couvert de fange,  
Mais le regard si fier et si prestigieux,  
Qu'on eût cru voir entrer je ne sais quel archange,  
Messager de la foudre, avec l'éclair aux yeux.*

*« Va », me dit le Recteur, « la leçon est finie ! »  
Non, elle commençait ! Car l'indicible emoi  
Qui nous étreint le cœur au contact du génie,  
Tu venais, O Villiers, de la répandre en moi.*

*Pour la première fois je sentais dans mon être  
Fremir et palpiter quelque chose de grand...  
Et voilà le tribut que je t'apporte, O maître ;  
Un frisson d'infini, dans une âme d'enfant.*

Anatole LE BRAZ.

(1) Messire Yves-Marie-Victor de Villiers de l'Isle Adam, recteur de Ploumilliau (C. du-N.).  
Le père d'Anatole Le Braz était instituteur public de la commune, et son fils prenait ses  
leçons de latin au presbytère.



Unaf Belyeux Exposition d'art ancien du Château de Nantes)

Dans la présentation qu'il nous a faite de Le Braz, Lorédan nous parle de la sollicitude avec laquelle Le Braz se penche sur l'âme populaire. Nous n'en voulons pour preuve que la poésie bretonne qui suit. En même temps qu'elle montrera avec quel bonheur, Anatole Le Braz manie, trop rarement hélas ! la métrique bretonne, elle évoquera avec le souvenir de notre vieille mendiante et chanteuse de nos congrès, *Mac'haril Fulup*, le souvenir de Mme Mosher, l'américaine bretonnante, ravie à l'affection des Bretons, celui aussi de Lisa Bellec, la vieille conteuse populaire.

\*\*\*

## MARONAD

Eun amzer zo bets n'euz ket pell,  
Pa vije heol, glao, pe awel,  
Vije dre hentchou Breiz-Izel,  
Da gad aman, da gad du-hont,  
Eur vaouezik o voad, o voad.

Eur vaouez paour, eur vaouez striz,  
Sonj a c'heuz anei, Planediz,  
Gant he fas gwenet, he bleo gwiz,  
Ha hi treud evel eun askorn,  
Hanter vont unen he daou dorn.

He zveid a-fad oa dishual ;  
Deuz eun penn d'ar vro d'ar penn all  
N'e ket bale ve, met nijal,  
Hag ar peurvuia diere'hen,  
He botou stag en he c'here'hen.

..

Ganet a oa pelerinez.  
Goud a ve'vit pe seurt arwez  
Va mad peb sant ha peb sautez.  
An oll sentezed, an oll sent.  
A oa d'ei he nesan kerent,

He micher a oa mond benne  
Da di eur sant pe egile,  
En draouien pe war ar mene ;  
Hag arvi mad, kredet hardi,  
Pa vije'r sant ebarz'n he di,

Dre ma dostae d'ar chapel,  
Eur vured ganthi'n he godel  
Evit lakad an dour zantel,  
Ar sautez hont pe ar sant min  
A gommanse da vouez'hoarzin.

Da gad ar ger, pa retourne,  
Bet ganthi pezh a c'houlenne,  
Ar belezinez a gane  
Ken ma tare tud ar meziou :  
— Hontan c'he'zur mam ar gwerziou.

Ia, an oll gwerziou a ouie,  
Ar ve gwechal, ar ve hirie,  
Hag ar ve drist, hag ar ve gé,  
Disket ganthi, piou a oar penoz,  
O tarempredi ar sent koz,

Skriva na lenn na ouie ket,  
Ha biskoaz skol na defa bet,  
Nemed en hent, skol en euvned,  
He skiant a oa'n he memor,  
Eur memor ken don hag ar mor.

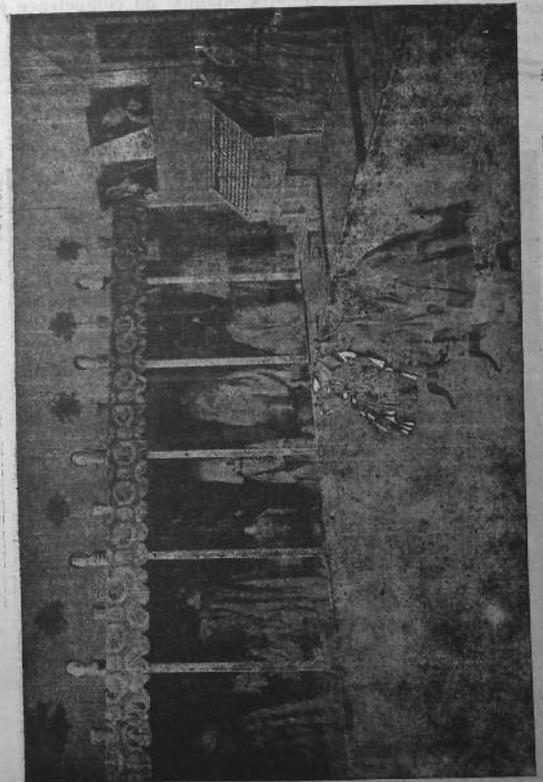
Mam ar gwerziou, te zo tawet ;  
Er bed-ma na vi ken klevel,  
Met da hano vo binaiget,  
O Mare'harit, Keit ma sono  
Ar brezonieg en hor geno.

Nimp hen tou holl dirag ar be  
'Neuz savet d'id hor c'harante.  
Da ene zo mesk an ele  
O tiski d'e a vouez uhel  
Pagen kaer eo kan Breiz-Izel !

ANATOL AR BRAZ

\*\*\*

Citons parmi ses œuvres : *Sonion Breiz Izel*, en collaboration avec Luzel — *Vieilles histoires du Pays breton* — *La Chanson de la Bretagne* — *La Légende de la Mort en Basse-Bretagne* — *Au Pays des Pardons* — *La Légende de la Mort chez les Bretons Armoricaïns* — *Le Théâtre Celtique* — *Le Gardien du Feu* — *Le Sang de la Sirène* — *La Terre du Passé*. — etc...



La Salle de Costume (Exposition d'art ancien du "Château de Nantes")

## Abbé BOSSARD-DU-CLOS

Monsieur l'abbé BOSSARD-DU-CLOS, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, président de la Chambre des Métiers de Bretagne, président de la Section des Beaux-Arts de la F. R. B. est également vice-président général de notre association.

Il est le rédacteur du " *Dictionnaire topographique du département d'Ille-et-Vilaine* " et l'auteur de nombreux articles et notices sur les seigneuries, les paroisses et les arts bretons. Sa compétence et sa science en font l'une des lumières de la science bretonne.

La Salle du Mobilier XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle (Exposition d'art ancien, château de Nantes)



### Madame Mathilde DELAPORTE

Le séjour de l'auteur des " *Ruisselets* " (1909) " *d'En demi-teintes* " (1913), couronné par l'Académie française — prix Desperouse — est une charmante petite ville gallo-bretonne, chef-lieu d'une ancienne baronnie, dotée d'une exquise campagne et jadis célèbre par ses toiles : Quintin — Mais Quintin n'a pas donné le jour à Mathilde Delaporte. C'est en plein Léon, à Lannilis, qu'elle vint au monde.

Mme Mathilde Delaporte est l'amie des jolies calmes et vraies, et son idéalisme de Léonarde s'est tempéré du réalisme de la race gallo-romaine avec laquelle les hasards de la vie l'ont appelée à demeurer.

D'une âme portée vers les plus hauts sommets de l'idéalisme, cette accointance journalière a fait, de l'âme de Mathilde Delaporte, une âme vraiment humaine, malgré certaines rudesses du vers, à laquelle sa formation léonarde n'est peut-être pas étrangère, et qui d'ailleurs lui donne plus de force.

" *En demi-teintes* " et la " *Poésie de Vivre* ", dont certains poèmes furent récités l'hiver dernier à la " *Comédie française* " restent comme le bréviaire des provinciaux délicats, ennemis du bruit et des émotions tragiques. Toute la poésie intime des tempéraments bourgeois de nos bourgades bretonnes est dans ces deux livres.

Qu'on en juge par ce joli " *Sourire* " du pays breton, (Extrait de " *Poésie de Vivre* ").



M<sup>me</sup> Mathilde DELAPORTE  
Auteur de *Poésie de Vivre*

Souriez, ne riez pas fort !  
Le cœur est mal en équilibre ;  
Trop vite fait pencher son bord,  
Tout ce qui vit.

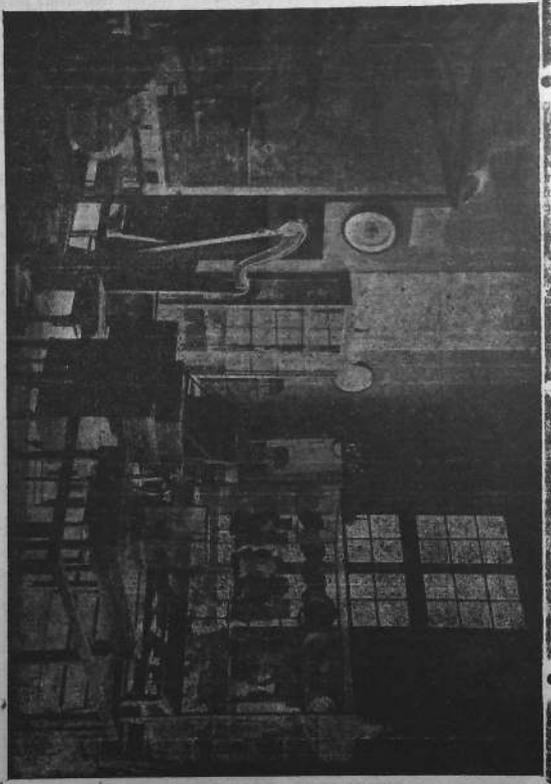
Le cœur est un vase trop plein  
Et qu'il ne faut pas qu'on secoue ;  
Son flot à déborder encl n  
Brûle la joue.

Les éclats du rire joyeux  
Ont des pleurs comme les alarmes ;  
Les lèvres sont si près des yeux,  
Où sont les larmes.

Le sourire en silence éclôt,  
Ainsi qu'une fleur sur la bouche,  
Sans agiter ni troubler l'eau  
Du cœur qu'il touche.

N'avez qu'un sourire peureux,  
Coup d'aile frôlant l'eau qu'il rase,  
Qui ne fait, car c'est dangereux,  
Bouger le vase.

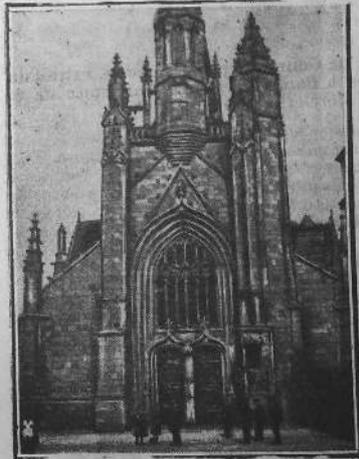
Salle des Céramiques (Exposition du Château de Nantes)



### Olivier de GOURCUFF

Le Comte de Gourcuff (Pierre-Charles-Olivier), issu d'une vieille famille bretonne, est né à Paris, le 26 Octobre 1853. Il fit ses études à Nantes et continua de résider dans cette ville jusqu'en 1888. C'est là qu'il fit ses débuts littéraires, collaborateur et directeur de diverses revues, entre autres *La Revue de Bretagne*. Il revint ensuite se fixer à Paris, où il fonda et présida la Société des Hugophiles et le Comité du *Souvenir Littéraire*. En même temps, il fréquentait les cénacles en vogue, particulièrement assidu aux soirées de *La Plume*, et faisait jouer à la Comédie-Française, à l'Odéon et dans des théâtres à-côté, une série d'a propos et plusieurs pièces en vers et en prose.

Olivier de Gourcuff, qui s'est essayé avec un égal succès dans la poésie, la critique, l'histoire et l'érudition, a apporté constamment à la cause bretonne l'aide de son savoir et de son talent. Il a collaboré à plusieurs ouvrages d'érudition, comme le *Répertoire général de Bio-Bibliographie Bretonne*, de René Kerviler (in-8°, Pihon et Hommay, éd., Rennes), et *Les Généraux et Chefs de la Vendée militaire et de la Chouannerie* (in-folio, Paris, 1887). Citons en outre, pour sa collaboration aux périodiques : *La Revue de Bretagne et de Vendée*, *La Revue de Bretagne*, *l'Hermine*, *Le Fureteur Breton*, *Nantes-Illustré*, *Le Terroir Breton*, *Le Pays d'Arvor*, *Les Annales Politiques et Littéraires*, *Les Argonautes*, *La Plume*, *Isis* (Le Caire), etc.



GUÉRANDE

Camille LE MERCIER D'ERM.

M. de Gourcuff, a publié depuis, quelques courts drames, sur la guerre : *Au pays des Ombres*, *Chatiée*, *Le Retour*, et une étude de philosophie littéraire, *Le français de Shakespeare*.

Nous ne saurions omettre les deux conférences qu'Olivier de Gourcuff a données à la *Fédération régionaliste de Bretagne*, l'une en 1921 à Fougères, sur *Balzac et Hugo*, l'autre en 1923, à Quimper, sur *le Père Bougeant*.

Sa dernière fondation littéraire a été la *Société des Amis de La Fontaine* qu'il a crée en 1921 et qu'il préside. Ses derniers ouvrages sont : un recueil des *Poèmes de l'Ecran* qui lui a valu une collaboration régulière à *Cinémagazine*, un livre sur *Robert Garnier* qui vient de paraître et un drame historique en vers : la *Duchesse de Châteaurox*, encore inédit.



BATZ

On jugera du talent de M. de Gourcuff, par « *Irlande* », extrait du *Réveil Celtique*, publié dans les « *Bardes et Poètes Nationaux de la Bretagne Armoricaïne* » de Le Mercier d'Erme :

Tu surgis de la mer lointaine,  
Verte Erin, ainsi qu'un joyau ;  
Hélas ! les guerres et la haine  
T'éventrent de leur dur hoyau.  
Saint Patrik conduit tes phalanges  
Frémisantes d'un saint émoi ;  
Au ciel les accueillent les anges ;  
Elles ont lutté pour leur foi ;

Elles ont, d'un même courage,  
Combattu pour la liberté ;  
Contre le parjure et l'outrage,  
L'Irlande entière a protesté.  
Mais sa harpe d'or est voilée  
D'un crépe sombre, et, vers l'azur,  
Du sein de l'ardente mêlée,  
A fumé le sang le plus pur.

Qu'importe ? la moisson fut bonne  
Tes héros de chaque sillon  
Sortent, et la terre bretonne  
Tressaille sous leur bataillon.  
Ta fécondité glorieuse  
D'un monde à l'autre se répand  
A tous vents flotte, radieuse,  
La bannière de Colomban.

L'Irlande aujourd'hui s'intéresse  
A l'œuvre des Celtes unis ;  
Elle veut qu'on prie et qu'on dresse  
Des autels pour les Saints bénis,  
Fervente, elle sèche ses larmes  
Pour défendre de nouveaux droits,  
Et, quand d'autres ont pris pour armes  
Des glaives, elle prend des croix

Olivier de GOURCUFF.

### Charles COLLIN

CHARLES COLLIN, né à Saint-Brieuc, eut pour père l'ancien vice-président de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* l'organiste du grand orgue de la cathédrale de Saint-Brieuc de 1845 à 1910, qui mourut doyen des organistes de France.

L'aïeul de M. Collin fut aussi organiste de la cathédrale. Disons que le père de notre conférencier écrivit en collaboration avec M. Gautier du Mottay et l'abbé Bourdelès, pour les paroles bretonnes, une cantale « *Aux Gallois, les Bretons* », à l'occasion du Congrès celtique de Saint-Brieuc, en 1867. En 1876, il publia les « *Cantiques bretons* » ; en 1893, les « *Chants de la Bretagne* » ; et, plus tard, les « *Echos religieux de la Bretagne* », pour orgue et harmonium à l'usage de l'office divin. Enfin, on le retrouve dans les fêtes bretonnes pour lesquelles il émet diverses compositions : le pardon de Saint-Mathurin (*Moncontour*) ; les courses de Saint-Brieuc. On a également de M. Collin, père, deux fantaisies de concert, transcrites pour musique militaire, par Léon Karren : l'*Hermine* et la *Marche d'Arthur*.

Elève de l'Ecole Niedermeyer, et l'un des trente-six reconnus par l'Etat, titulaire entre autres récompenses, des prix d'orgue, de plain-chant, et du prix d'honneur fondé par le Ministre des Beaux-Arts, Charles Collin est organiste de N. B. de Rennes depuis 1884. Elu, en 1889, membre du « *Comité de l'Association artistique et littéraire de Bretagne* » à sa fondation, il est devenu le président de sa section de musique et vice-président général, sous la présidence d'Arthur de la Borderie.

Citons quelques-unes des sociétés musicales dont fait partie notre compositeur : « *Société des compositeurs* », « *Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique* », « *Société nationale des Beaux-Arts* », « *Salon des Musiciens français* » dont il fut lauréat en 1911, « *Compositeurs bretons de Paris* ». Membre du Comité directeur des *Amis du Grégorien* (Perpignan).

Charles Collin est membre de la Commission de surveillance au Conservatoire de Rennes, président de Jurys, pour les examens des élèves et la nomination des professeurs. Il est également membre du Comité des études et membre du Jury à l'Ecole Niedermeyer. Examineur à la « *Société des Musiciens de France* » et correspondant de l'Ecole normale de Musique.

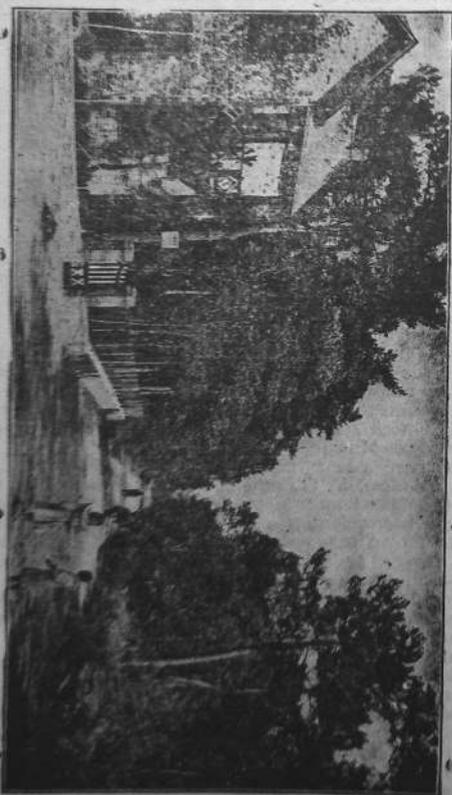
Il a collaboré à la « *Petite Maîtrise* » (Paris), à la « *Revue des Maîtrises* » (Nantes), à « *l'Edition nationale française et belge* », à « *Musica* » (Toulouse), au « *Figaro musical* », au « *Monde musical* », à la « *Musique contemporaine* », à la « *Musique d'Eglise* », au « *Journal des organistes* », à « *Selecta opéra* », aux « *Maîtres Contemporains de l'orgue* ».

Charles Collin fut un fervent régionaliste de la première heure. Il prit une grande part au congrès de « *l'Association bretonne* » et il organisa les concerts et soirées musicales données par cette Association à Rennes, sous la présidence de M. Audren de Kerdel, l'ami de Brizeux. Comme auteur, pianiste, concertiste, organiste, il a participé aux principales fêtes bretonnes qui se sont déroulées depuis quarante ans. Les dix dernières années de Tiercelin, il fut son collaborateur assidu. Il détient la critique musicale dans la « *Bretagne touristique* ».

Il a d'ailleurs souvent occupé cette rubrique dans : « *Ouest-Eclair* », le « *Nouvelliste de Bretagne* », le « *Breton de Paris* », « *l'Hermine* ». Le 10 Avril, on le voit participer aux fêtes du cinquantième de Château-Brand, à Saint-Malo et écrire une « *Esquisse symphonique* » et une « *Méditation funèbre* » pour grand orgue, sur le thème mélodique :

" Combien j'ai douce souvenance...". Parmi les nombreuses messes de sa composition, citons en 1902 : la " Messe de N.-D. de Pontmain " à 4 voix, les oratorios : le " Vœu à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle ", le " Miracle de Saint-Melaine ", " Hymne à Jeanne-d'Arc ", " Aubade à la Marquise de Senigne ", " Hymne de Pâques " récompensé par " l'Emulation française ".

Il a écrit une quarantaine de pièces symphoniques, presque toutes inédites : légendes, rhapsodies, pèlerinages, sur des thèmes bretons pour l'orgue ; des pièces instrumentales, une " légende " pour violon, violoncelle, harpe, contre basse. Sur les mêmes thèmes, on possède de lui une série de préludes et d'esquisses symphoniques, destinées à l'orchestre, un " Deuil breton ", en mémoire de Brizeux.



La Baule. — Bois d'Amour



Charles

COLLIN

Toutes ces œuvres écrites d'après les poésies de Louis Tiercelin et avec ce même poète, une série de mélodies bretonnes : " Coucher de soleil à Kerazur ", " Sur la grève de Minihy ", " les Anglais ", la " Chanson de l'Exilé " ; et sur un poème d'Anatole Le Braz, un chœur de voix de femmes, la " Chanson du Rocher qui marche ".

Les sociétés qui firent appel à son dévouement breton ne le firent jamais en vain. C'est ainsi que nous le voyons faire partie du " Comité des Fêtes de Paul Féval ", apporter son concours à l'inauguration du Théâtre de St-Brieuc ; aux concerts donnés au profit de la statue de Leperdit ; des Sauveteurs bretons ; des naufragés de l'Hilda et des Cousins réunis ; de la " Pomme " ; à l'érection du monument de Villiers de l'Isle-Adam, et enfin répondre avec empressement aux instances de MM. Choleau et abbé Bossard, pour l'enchanteresse causerie dont les amateurs de bonne musique voudront faire leur profit. Ses dernières conférences furent données à Guingamp et à Fougères, au cours des " Semaines " de la Fédération régionaliste de Bretagne et à Nantes pour le " Flambeau nantais ".

Virtuose sur son instrument, il a donné, écrivait de lui un critique musical, de fort beaux récitals d'orgue, faisant ainsi apprécier les œuvres des maîtres du passé et des maîtres contemporains. Professeur de piano recherché, M. Ch. COLLIN a formé de nombreux élèves.

L'étendue et la diversité de l'œuvre de Ch. Collin, une science très approfondie de son art, de rares qualités d'émotion et de sentiment font de ce musicien, qui jouit, en son pays, d'une grande notoriété, une personnalité fort intéressante et très estimée, d'ailleurs, du monde musical contemporain.

M. C. A. Collin a pour frère, M. Sullivan Collin, ancien secrétaire de l'Hermine, ancien avocat à la Cour d'Appel de Rennes, fondateur d'une revue musicale, le *Sonneur de Bretagne*. Etant à Bordeaux, ins-

pecteur général des Assurances Générales, il fut président de l'Armor. Il habite aujourd'hui Lyon et préside la Société des " Gars de Bretagne ".



LE POULIGUEN

### Le Comte Du PARSCAU DU PLESSIS

Appartenant à une vieille famille bretonne, M. le Cte du Parscau est maire de DONGES (Loire-Inférieure). Il s'est plus particulièrement occupé de recueillir les traditions orales du pays nantais.



Jeunes Paludiers

Il a publié en 1911 un important " Recueil des Contes et Croyances populaires de Donges ", et les " Contes d'hier et d'avant-hier ".

Nul n'était plus qualifié que lui pour nous parler des vieilles traditions de cette partie de la Bretagne.



### Louis GRILLET

Ancien professeur de sciences, directeur fondateur de l'Ecole municipale des Beaux-Arts de Champagnole, (Jura). M. Louis Grillet est, depuis 1900, inspecteur du travail dans l'industrie à Rennes et inspecteur des établissements classés d'Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord.

Organisateur émérite, il a fondé et dirigé les écoles techniques de garnison de Rennes, Vitré, Guingamp, Saint-Brieuc (1905-1914) ; la Société d'Enseignement technique de la 10<sup>e</sup> région (1906). Il organisa le premier congrès économique de la production régionale à Rennes, à l'occasion de la première foire-exposition de cette ville.

Il fonda en 1922 la " Société d'études et d'action économique de Bretagne ", dont il est vice-président directeur.

De 1905 à 1914, il travaille à la vulgarisation des retraites ouvrières et fut l'un des fondateurs de la Caisse régionale des retraites ouvrières à laquelle, par ses nombreuses conférences, il a recruté plus de 30.000 adhérents.

M. Louis Grillet, créa également un service privé de consultations sociales et économiques (environ 4.000 consultations gratuites de 1900 à 1914).

Ses ouvrages sont plus particulièrement consacrés aux questions du travail, il a publié chez Gauthier-Villars : " la Législation des accidents de travail " - " la Réglementation du travail " - " l'Hygiène du travail " - " la Sécurité du travail ".

Ses fonctions et sa connaissance parfaite de la circonscription de Rennes, lui font demander par la Chambre de Commerce de Rennes, une " Etude sur la situation économique de la circonscription de la Chambre de Commerce de Rennes " de 1898 à 1910 (volume de 120 p. in-4, avec atlas de 18 cartes).

Chargé de mission en Chine par le Gouvernement français de Novembre 1916 à Février 1918, il publie dans la " Politique de Peking " une étude : la " Transformation économique de la Chine " (1917) traduite et publiée en chinois (1919).

Rédacteur du " Bulletin du Cercle d'enseignement " (1903-1910) - de la " Revue des Ecoles techniques de garnison " - de la " Revue d'études et d'action économiques ", il a fait, depuis 1900, près de 500 conférences publiques sur des sujets scientifiques économiques, sociaux.



Louis GRILLET

Ajoutons que M. Grillet, chef de bataillon de réserve, rentré en France sur sa demande en 1918, est chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre de France, de Belgique, officier de l'Instruction publique. Sa conduite au front lui valut 2 blessures et 7 citations, dont la suivante à l'ordre du jour de l'armée :

Le 22 Avril 1915, lorsque de la grande attaque allemande par gaz asphyxiants, s'est montré, à Bassinghe (Belgique) l'âme de la défense, arrêtant au canal l'avance de l'ennemi; a réalisé au pont du chemin de fer, travaillant lui-même sous un feu meurtrier, une organisation qui fit, échouer les attaques répétées des Allemands.

Ses connaissances approfondies de la Bretagne, de ses ressources en hommes, en matières premières, en industries, le désignaient pour traiter cette question si importante de la "Reconstruction économique de la Bretagne et de décentralisation industrielle".



LE CROISIC

### M<sup>e</sup> Abel DURAND

Né à St-Etienne de Montluc le 10 Mars 1879, M. Abel Durand est Docteur en droit (sciences juridiques) et docteur ès-sciences politiques et économiques.

Il a associé à l'exercice de sa profession d'avocat un rôle actif dans les associations d'intérêt général, économique et social de la région.

Il est aujourd'hui vice-président de la section nautique de la Ligue Maritime et Coloniale.

M. Abel Durand joua un rôle actif dans la Société de la Loire Navigable dont il fut le secrétaire général et dont il est maintenant le vice-président.

Il a été l'un des fondateurs du Syndicat d'Initiative de Nantes et de la Région et en est le vice-président.

De plus, M. Durand a participé à tous les travaux de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de l'Ouest et de l'Association Nationale d'Expansion Economique. Il a représenté les intérêts de la région de la Basse-Loire dans tous les grands congrès économiques tenus dans ces dernières années: Semaine du Commerce extérieur, Semaine des Transports, Semaine des P. T. T., Congrès nationaux de Navigation intérieure.

Fondateur de l'Association de Défense et du Syndicat des Prairies de belle-Ile en Loire, il en est l'un des syndics. Il est, de plus, professeur de droit à l'Institut polytechnique de l'Ouest.

Régionaliste convaincu, il a défendu avec vigueur les intérêts de la région de la Basse-Loire et la place qui lui revient dans l'organisation économique régionale.

Propagandiste des ports de la Basse-Loire, il a toujours soutenu la thèse de la solidarité des ports de Nantes et Saint-Nazaire.

Enfin M. Durand a été en France dès 1919 l'un des premiers organisateurs des Caisses d'allocation familiales.

Par son passé, par son activité de toujours, par sa compétence, M. Durand était donc bien qualifié pour exposer lors de la "Semaine de Nantes", la "Valeur économique de la région nantaise".

### Pour le Pays!

Le devoir de tout vrai Breton est de recruter des adhérents à la *Fédération Régionaliste*.

La cotisation annuelle est de 10 francs, donnant droit au Bulletin. S'adresser au trésorier A. Mellac, 10, rue du Gaz, Lorient.

### Jean CHOLEAU

Le Président de la "Fédération régionaliste de Bretagne" est né à Vitré en 1879, le 10 Novembre.

Il appartient au mouvement breton depuis l'an 1900 qui vit ses premières collaborations au "Clocher breton" de Renan Degoul et Madeleine Desroseaux.

Elu secrétaire-adjoint de la section économique de l'Union régionaliste bretonne en 1903, secrétaire titulaire en 1905, il imprime à cette section une forte impulsion avec le concours de Yann Morvan Goblet.



Jean CHOLEAU

Avec celui-ci et beaucoup d'autres, il renonce à ses fonctions au bureau de l'U. R. B. et participe à la fondation de la "Fédération régionaliste de Bretagne" "UNVANIEZ ARVON" en 1911.

Il fut élu, non seulement vice-président de la Section d'Economie politique et sociale de cette société, mais encore, vice-président général, en même temps que M. F. Vallée, le grammairien bien connu, sous la présidence du regretté peintre et poète Jos Parker.

Entre temps, M. Choleau était admis à titre de disciple au "Coursed" en 1905 et d'ovate en 1907.

Economiste distingué, M. Choleau est membre correspondant de la "Société internationale d'économie sociale" et délégué, pour la Bretagne, des "Unions de la Paix sociale", membre de la Commission de propa-

gande, recherches et statistiques de la Société française de protection de la Main-d'Œuvre agricole, chargé d'enquêtes de la Société populaire d'Economie sociale, vice-président fondateur de la Chambre des Métiers de Bretagne, secrétaire de la Section de culture et industrie du Lin du "Comité d'action économique de la Bretagne et de l'Ouest".

Dans sa ville natale, il s'occupe activement des questions économiques. Il a été élu successivement secrétaire général de l'Union des Industriels et Commerçants vitréens dont il fonda, avant-guerre, les concours d'apprentis, membre de la Chambre d'Intérêt touristique en 1923, conseiller prud'homme patron en 1924. Il vient de faire reconnaître les statuts d'une Société de secours mutuels "le Pain familial" appelée à rendre de grands services à la population ouvrière de cette pittoresque cité.

Cédant aux instances des dirigeants de la Fédération régionaliste, M. Jean Choleau fut élu, en 1920, président de la "Fédération régionaliste de Bretagne" et réélu en 1923.

Sous sa direction, la "Fédération régionaliste de Bretagne" voit son influence croître et des forces se multiplier par l'arrivée de nombreux et dévoués collaborateurs. Les "Semaines bretonnes" de Fougères et de Guingamp, dont il assumait la direction furent des succès incontestables et celle de Quimper, l'an dernier vit accourir, aux séances de travail une assistance inaccoutumée. Laissant aux bureaux de section la plus entière liberté de travail, il s'occupe surtout d'imprimer à la "Fédération" une direction sage et éclairée. Dans le mouvement breton, on peut le classer comme chef du groupe des "Expansionnistes". (1)

Il a réussi à grouper lors des "Semaines bretonnes" tous ceux qui, en Bretagne, sont vraiment qualifiés de par leurs études et leur compétence, pour la faire mieux connaître et aimer. Faut-il rappeler les noms des conférenciers qui s'y firent entendre depuis quatre ans : Anatole Le Braz, Olivier de Gourcuff, Mathilde Delaporte, Léon Le Berre, Maurice Bigot, Louis Aubert, Gantury, Jeanne Perdriel, Vaisière, J. L. th., De Pascau du Plessis, Devaux, Charles Collin, Jean Julien Lemordant, Abbé Bossard, E. Gueguen, Kerforne, Henry Tortelier, Evenou, Norvès, Charles Brun, Brillaud de Laujardière, Louis Grillet, Abel Durand, etc...

Sa première étude sur le Mouvement régionaliste breton parut en 1903 dans une petite revue nantaise "le Terroir breton". Elle était consacrée au projet d'un congrès régionaliste à Nantes. Il exposait pour quelle raison un congrès de ce genre ; dans la capitale économique de la Bretagne méridionale et de l'Ouest, devait être, avant tout, consacré aux questions économiques, tout en faisant une large part, aux questions littéraires, Nantes étant véritablement un centre intellectuel de premier ordre.

M. Jean Choleau collabore ou a collaboré à de nombreuses publications, entre autres : à la *Reforme sociale*, à la *Revue populaire d'Economie sociale, Arts et Industries*, aux *Annales de Bretagne*, à la *Revue de Bretagne*, au *Bulletin de la Main-d'Œuvre Agricole*, à l'*Express de Mulhouse*, à presque tous les journaux bretons.

Vers 1906, il s'attache surtout à l'étude des questions sociales et collabore à la *Revue populaire d'Economie sociale*, fondée par A. Arlaud, sous le patronage de Frédéric Passy. Il s'y rencontre avec des économistes connus : Georges Blondel, Maurice Bourguin, Raoul Jay, Albert Métin, Charles Rist, Martin Saint-Léon, Yves Guyot. Emule et disciple de Léon de Seilhac, du *Musee Social*, il est chargé par la « Société d'Economie Populaire » d'enquêter sur le grave Lock-Out-Grève de l'industrie de la chaussure, à Fougères, de 1908, qui ferme 32 usines et laisse sans travail des milliers d'ouvriers. Il accompagne Léon de Seilhac à Fougères et en rapporte sa *Grève des Chaussonniers de Fougères*, la meilleure enquête sur le sujet, avec celle de Delaisi, des *Pages Libres*. Il donne à la même revue des études sur les ques-

(1) En 1901, M. le Docteur Picquenard, publiait au "Terroir Breton" de Nantes, revue de jeunesse qui travailla beaucoup, en son temps, pour la vulgarisation de l'idée bretonne une étude intitulée : *Partis bretons*.

Analysant les tendances qui déjà, à cette époque, marquaient de leur empreinte les premiers adhérents du mouvement breton, il prévoyait le jour où l'accentuation de ces tendances diverses amèneraient les bretons à se regrouper. C'est ainsi qu'il divisait les bretons en : *traditionnalistes, régionalistes, provincialistes, fédéralistes, autonomistes, séparatistes et expansionnistes*.

On peut affirmer que depuis la guerre, la diversité des opinions dans le mouvement breton se fait plus grande et que chacun des partis dont parlait le Docteur Picquenard compte déjà un nombre imposant d'adhérents, le terme de "régionalistes" restant celui qui groupe le plus de partisans.

tions sociales de l'heure, sur la *Loi de Huit Heures*. Sa thèse de la sur-production est discutée par Frédéric Passy.

M. Choleau a toujours soutenu que le régionalisme breton ne doit pas être uniquement littéraire et linguistique, mais qu'il doit, s'il veut vivre et prospérer, faire une grande place aux questions d'économie politique et sociale.

Tout récemment, deux questions bien bretonnes l'ont placé au premier plan : la Bretagne dans la nouvelle division administrative ; les Emigrations des Cultivateurs Bretons dans le Midi.

Il s'est élevé contre la conception d'une Bretagne moderne ayant les limites actuelles, c'est-à-dire les limites imposées par une France victorieuse à une Bretagne vaincue. Tous les facteurs, géologiques, économiques, historiques, géographiques, militent en faveur d'une Bretagne englobant les territoires voisins à population décroissante que les lois naturelles assignent au peuple prolifique et travailleur. Partisan d'une plus grande Bretagne, il prétend que seule sa conception permettra au peuple breton de vivre, de prospérer et d'accroître son influence, car alors, la Bretagne « dominera les peuples voisins décadents de toute sa force procréatrice et économique, de tout le rayonnement de sa poésie et de ses traditions ».

Vivement combattu par certains, il a eu les honneurs de voir sa thèse déformée et attaquée par des publications étrangères, comme le *Welsh Outlook* de Grande-Bretagne.

Lorsque fut organisé et préconisé par les associations agricoles du Finistère, de Gascogne et du Languedoc, aidées du Ministère de l'Agriculture et des autorités religieuses, le mouvement d'émigration des cultivateurs bretons vers la Dordogne, le Gers, le Lot, etc., M. Choleau combattit ces déportations. Son ouvrage, *L'Expansion Bretonne au XX<sup>e</sup> siècle*, a consacré quelques chapitres à cette question. Il a eu le mérite d'ouvrir des yeux et de voir ses prédictions en partie réalisées par la suite. Des aveux du *Bulletin de la Main-d'Œuvre Agricole*, de l'*Information Financière* ont reconnu que les Bretons n'étaient pas faits pour la Gascogne et le Languedoc. La tentative a échoué, ce dont on ne pourrait que se féliciter — la place des Bretons étant dans l'Ouest, entre la Loire et la Manche — si nos compatriotes n'étaient les victimes sacrifiées à l'avance de cette malheureuse expérience.

M. Jean Choleau a publié les ouvrages suivants :

- Des remèdes pratiques à l'abandon du costume Breton et de la langue par les Enfants des Bretons émigrés dans les grandes villes* (Vannes 1904).
- Le Maître de l'Atelier* (Vitré 1905).
- Le Journalier Agricole du pays de Vitré*, monographie de famille (Vannes 1905).
- Autour du Rachat de l'Ouest et de Brest-Transatlantique* (Brest 1908).
- La Grève des Chaussonniers de Fougères* (1907-1908).
- Essai sur la situation économique de Plougastel-Daoulas* (Brest 1909).
- Pour les Industries Bretonnes* (Redon 1910).
- Voies ferrées et voies fluviales* (Lorient 1912).
- La Navigation intérieure en Bretagne* (Lorient 1912).
- Le Régionalisme et les Intérêts Commerciaux et Industriels*, Un Label Breton (Lorient 1912).
- Conditions des Serviteurs ruraux Bretons, journaliers agricoles et Domestiques à gages* (Champion, Paris 1907).
- L'Expansion Bretonne au XX<sup>e</sup> siècle* (Champion, Paris 1922).
- Lexique Breton-Français de l'Industrie Textile* (Rennes, Oberthur 1918).
- De l'extension au tricot à la main de la proposition de loi relative à la protection de la dentelle à la main* (Quimperlé 1924).

Il prépare :

- Questions bretonnes des temps présents*. — *Petits Métiers et Industries de Bretagne*. — *Un pionnier de l'influence française aux Etats-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle*. — *Lexique Breton-Gallo de l'Industrie Textile*.



La BAULE, Plage

## CHARLES-BRUN

### Un Animateur des Provinces

Parce qu'il mène une sorte de Croisade avec ferveur et simplicité, on l'a appelé le « Pierre l'Ermitte du Régionalisme ». Son nom est désormais inséparable de cette doctrine qu'il prêche comme une foi, par la parole et par la plume. Son apostolat, dont l'effet lentement se propage et s'affirme, témoigne d'une grande patience. Il sait que les provinces, que les régions sont des réalités endormies qui reprennent lentement conscience, qu'il ne faut point brusquer leur réveil, mais y aider avec douceur, comme pour certains malades tombés en faiblesse, et que les caresses de notre art sont au nombre des sortilèges qui peuvent tout doucement les ramener à la vie.

En ce monde matérialiste et brutal où il est de règle aujourd'hui de tout envisager du point de vue économique, les écrivains, les artistes savent gré à Charles-Brun de rester ainsi, parmi les « marchands », comme un mainteneur des privilèges de l'esprit et, s'il a dû se plier aux nécessités modernes, de garder toujours, du moins, sa plus intime sympathie à ce qu'on appelle maintenant, avec une nuance de dérision, le « régionalisme sentimental ».

C'est par le sentiment, en effet, qu'il est venu au Régionalisme, et c'est par le cœur, j'en suis sûr, autant que par la raison, qu'il s'y maintient.

Né à Montpellier le 20 décembre 1870, il commença ses études à l'Université de cette ville et vint les achever à Paris où il se fit recevoir agrégé des lettres à vingt-deux ans, « Benjamin des agrégés » : un tel titre, qu'on remarquerait à peine aujourd'hui, représentait alors une valeur singulière qui devait consacrer l'avenir.

Il fut, à Montpellier, l'élève du maître romaniste Camille Chabaneau, qui le prit en affection, rêva d'en faire son successeur, et, avec l'admiration des troubadours, lui donna le goût de ces dialectes occitans qui, selon le mot de Léon Lafage, perpétuent dans notre Midi un peu d'éternité latine.

Au moment de quitter sa province, et comme s'il voulait racheter son apparente ingratitude par un geste de piété, il contribua, en 1891, à la fondation du *Félibrige Latin*, à Montpellier. Paris, qui tonne tant de jeunes fêtes, n'eut sur lui d'autre pouvoir que de lui exciter l'esprit sans lui changer le cœur. Frédéric Amouretti et Charles Maurras venaient d'y fonder l'*École Parisienne du Félibrige* : il en devint le secrétaire général.

C'est ainsi que l'étude fervente des troubadours l'avait conduit au Félibrige.

« Un Félibre, disait-il en 1896, dans une brochure rarissime, un Félibre est un Français de langue d'oc qui veut maintenir et développer l'existence propre de sa région et qui croit cette existence indissolublement liée à son dialecte d'oc. »

Et il ajoutait, pour bien marquer déjà que le culte des parlers locaux dépassait de beaucoup dans son esprit la portée d'un simple amusement de poète : « Le Félibrige est moins un but qu'un moyen ; le but, c'est le culte de la région, le régionalisme. »

Or, toutes les régions, à ses yeux, étant égales en dignité, ayant toutes, du moins, le même droit de vivre, il devait bientôt se séparer de Charles Maurras sur la question de la précellence et de la prépotence du provençal, que soutenait, avec Mistral, l'auteur du *Chemin du Paradis*. Pour lui, tous les dialectes d'oc ont même noblesse et même vertu, et bien qu'il ne l'eût point parlé dans son enfance, il essaya, dans quelques poèmes rares, les belles cadences du dialecte languedocien.

L'idée faisait son chemin, et il la poussait déjà avec cette obstination patiente qui fait la rectitude de sa vie. Vers 1900, Xavier de Ricard réunissait quelques disciples dans ses appartements de la rue Caulaincourt. Charles-Brun y parut, riche déjà d'une doctrine mûre, cohérente, substantielle, généreuse, dont il devait, plus tard, exposer les principes dans ce livre magistral qui survivra comme les meilleurs de Poudhron : *Le Régionalisme*. C'est là que fut fondée la *Fédération Régionaliste Française* à laquelle Charles-Brun a voué tous ses efforts et dont il est le délégué général.

Ainsi les troubadours l'avaient mené au Félibrige, le Félibrige au Fédéralisme.

« Il m'a toujours paru utile, nous disait-il récemment, de joindre mon régionalisme français à un fédéralisme international. »

L'édition récente qu'il a donnée du *Principe Fédératif* de Proudhon, son cours à la Faculté de Droit, sa campagne ardente pour la Société des Nations, enfin le petit livre qu'il a publié en collaboration avec Jean Hennessy, sous ce titre évocateur de sérénités futures : *Le Drapeau Bleu*, tout cela témoigne, en effet, d'une largeur de conceptions que ne saurait contenir le cadre étroit de l'horizon provincial.

Il voit dans le Fédéralisme, en même temps qu'un gage de paix internationale, la meilleure sauvegarde contre tout séparatisme intérieur. Il fait confiance aux groupes humains, à condition qu'ils soient spontanés, naturels, libérés de toute contrainte. Il croit que les régions se feront d'elles-mêmes, comme les nations, pourvu que les gouvernements, s'ils ne veulent les y aider, s'abstiennent au moins de les contraindre. Et il croit encore que les écrivains, plus encore que les législateurs et les économistes, ont un grand rôle à tenir dans cette formation.

Et ceci me ramène à mon propos qui est le régionalisme littéraire.

On n'en a pas dit que du bien.

Henri Pourrat nous a conté, dans ses *Jardins Sauvages*, la genèse comique, dans l'esprit de son ami Jean Angeli, de cet Hector Verdurase, poète régionaliste, qui, pour exciter sa Muse, « se composerait un intérieur paysan, irait jusqu'à pendre des grappes d'oignons au plancher de sa chambre », et qui, galochier et fils de galochier, devait finir par créer, un soir, dans un coup de génie, la chaussure nationale ou galochette-type, dont il enverrait une paire aux semelles dûment dédiées à l'auteur des *Amitiés Françaises*.

Innocente satire de ce faux régionalisme littéraire et artistique qui croit, par des artifices, « fomenter des œuvres plus près de la nature et de la vie et a des effets tout juste contraires. »

Sans doute peut-on craindre, en effet, avec G.-F. Ramuz, qui s'en est ouvert, ici-même, à Frédéric Lefèvre, que certaine littérature régionaliste, éprise d'originalité à tout prix, ne nous apporte que de faux éléments de surprise, qu'elle ne cherche ses effets dans le particulier, l'occasionnel, l'accidentel, plutôt que dans le général, le quotidien, le permanent...

Mais est-il donc interdit à un écrivain de découvrir et de mettre en œuvre dans les aspects particuliers des régions, ce qu'ils ont, sous leur particularité, de général et d'éternel, et ainsi de devenir ce que Pourrat a dit de Ramuz lui-même : un écrivain de terroir qui soit un écrivain tout court ?

« Un Languedocien n'entend pas de même qu'un Breton la nature, l'amour, l'infini et la mort. Certes. Et si notre esprit généralisateur s'intéresse surtout à l'essence universelle de ces grandes idées, nous est-il défendu de les renouveler, de les rafraîchir en surface par des « nuances d'âmes particulières » ? »

Il ne faut point, affirme Charles-Brun, opposer la qualité de provincial à la qualité d'humain. On peut concevoir des chefs-d'œuvres fortement différenciés, fortement imprégnés d'une race et d'une région et qui pourtant soient des chefs-d'œuvres de l'humanité la plus haute.

Nous n'en sommes point dépourvus, et il n'est, pour s'en rendre compte, que de lire le petit livre de Charles-Brun, *Les littératures provinciales* (1907), où il met en évidence un ensemble prodigieux d'œuvres poétiques et romanesques qui constitue, à la gloire diverse de notre pays, ce qu'on a appelé la *Géographie littéraire de la France*.

Si ce florilège s'enrichit de jour en jour, l'action persévérante de Charles-Brun et ce qu'il nomme sa « patience éducative », n'y est point étrangère. Bien peu d'écrivains provinciaux viennent à Paris sans lui rendre visite, le dimanche matin, en son petit appartement de la rue Delambre, tout peuplé de leurs livres. Il n'en est point qui, l'ayant visité, n'emporte le conseil judicieux et l'encouragement amical propres à le soutenir dans sa lointaine solitude. C'est grâce à lui que nous ne croyons plus tout à fait, malgré l'autorité de Georges Rodenbach, que « Paris constitue le climat essentiel pour pousser l'œuvre littéraire à sa plus intense culture ». Lui seul peut-être pourrait nous guérir d'une certaine inconstance qu'entretient le snobisme littéraire : « Faire de la province » parce que la province a un temps réussi ; n'en plus faire dès lors qu'elle n'est plus à la mode de Paris.

Développe-toi, dit-il, selon ta norme sage.  
Que seul le patril canon te satisfasse :  
Tu paieras du désordre et des vaines laideurs  
La folie de chercher d'autres règles ailleurs,  
Hors de celles que fit le passé de ta race.

Car Charles-Brun est aussi poète. Un poète sobre et harmonieux dont la muse latine, qui frémit d'une émotion lucide et contenue, s'alanguit par instants « d'avoir respiré trop de roses ».

Ce soir, le jour se meurt d'une langueur exquise.

Ne fût-ce que pour ce vers d'une facture si fine et qu'eût aimé René Vivien, *Le Sang des Vignes*, paru en 1907 chez Messein, mériterait le lauréat que nous souhaitons à nos beautés les plus rares et les plus fragiles.

S'il tient de l'Université sa méthode à la fois souple et précise, c'est à ses dons de poète qu'il doit son enthousiasme et la qualité si pénétrante et persuasive de son rêve.

Il l'a dit : « Les poètes ont des intuitions qui jettent dans l'étonnement les sociologues les mieux avertis et les plus experts. » Et n'est-ce point pour nous découvrir de telles intuitions, dont il est lui-même si riche, qu'il nous prépare un livre attendu sur *Les idées sociales de Mistral* ?

Le Régionalisme aurait pu n'être qu'une doctrine sèche et rebutante. Il l'a, sans l'affaiblir — bien au contraire — humanisée de poésie.

Il fallait un poète pour réveiller avec douceur et à propos ces belles-au-bois-dormant que sont les provinces françaises.

Noël SABORD.

(Extrait des *Nouvelles Littéraires*, 14 juin 1924).

### Théodore BOTREL

C'est à Dinan (Côtes-du-Nord), le 13 septembre 1868, que Théodore Botrel vit le jour; au Parson, proche Saint-Méen, qu'il fut élevé par sa grand-mère.

Aussi loin que l'on remonte dans son ascendance, on y trouve une lignée de travailleurs manuels dont les deux derniers représentants, son père et son

grand-père, étaient de modestes forgerons. Lui-même paraissait devoir continuer la noble tradition familiale. En effet, à peine âgé de 11 ans, il entra en apprentissage chez un serrurier. Mais il abandonna bientôt l'atelier de serrurier pour celui de lapidaire, puis devint clerc chez un avoué.



A 18 ans, Botrel s'engagea au 41<sup>e</sup> de ligne, à Rennes. Il obtint, à l'expiration de son engagement, un emploi dans une compagnie de chemins de fer, où il se maintint neuf années.

Quelles influences ont pu transformer le petit manieur de fer en un délicat rimeur d'idées? Quoi qu'il en soit, Théodore Botrel débutait comme chansonnier un beau soir de septembre 1896, au Cabaret Artistique du Chien Noir, rue Saint-Honoré, à côté des Jules Jouy, des Meusy, des Goudeau, des Delmet, des Fragerolle et des Ferny.

En 1898, il fit paraître son premier volume, *Chansons de chez nous*; que couronna l'Académie Française, et dont l'heureux éditeur Ondet vient de faire tirer le 90<sup>e</sup> mille, un record. A

elle seule, la chanson *La Paimpolaise*, que chacun connut et fredonna, le hissa d'un seul coup au sommet de la célébrité.

Puis, sans interruption comme sans efforts, Botrel produisit les chansons : *De la Fleur de Lys* (1899), couronné par l'Académie Française; *Des Clochers à Jour* (1912); *Les Allouettes* (1913), couronné par l'Académie Française; *Coups de Clavier* (1900); *Chansons en Sabots* (1901); *Chansons en Dentelles* (1902); *Les Chansons de nos Pays* (1904); *Chansons de Jean qui chante* (1907); *Notre-Dame Guesclin* (1906). Dans cette œuvre, le peuple tout entier parlait par sa bouche, comme l'a dit magnifiquement un de ses biographes, tous les travailleurs, tous les prolétaires se reconnurent dans la chanson de Botrel.

Oyez la philosophie sereine du bon chanteur :

Souffle, pauvre homme, il faut souffrir,  
Pour mieux goûter et mieux chérir  
Le bonheur que le sort te donne.  
Souffre sans envier personne :  
La souffrance est bonne  
A qui sait souffrir !

Apprendre à souffrir, tout est là ! Quel apostolat digne de tenter un grand cœur de chansonnier ! Quel noble idéal à réaliser. Le barde s'y est employé tout entier.

Il publia et joua nombre de petits drames : *Le Poignard de Chantepie*, *Monsieur l'Aumônier*, *Fleur d'Ajone*, *Doric et Léna*, *La nuit rouge*, *Au bois joli*, *Maina*, *La Pampolaise*, etc., etc., enfin, en 1908, il fonda sa belle et triomphante revue musicale, *La Bonne Chanson*.

Les œuvres de Botrel s'inspirent des sujets les plus variés. Toutefois, pour éclectiques qu'elles paraissent, que ses chansons soient blanches, bleues, rouges ou tricolores, qu'elles soient en sabots ou en dentelles, toutes tendent vers un but unique : exalter le Beau et le Bien.

Avec sa puissance de travail et sa grande facilité de production, le Barde ne se contente pas d'élaborer ses petits chefs-d'œuvres ; il les interprète aussi, les colporte du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, non seulement à travers la France, mais encore à travers tous les pays de langue française, Suisse, Belgique, Luxembourg, Alsace, Canada. Il va devant lui, chante éperdument pour l'Art, pour la gloire et aussi pour le plus grand profit des malheureux, car aucune souffrance ne le laisse indifférent ; puis il passe, laissant derrière lui de la joie, de l'espérance et un peu de parfum de genêts et des chèvrefeuilles de ses landes natales ! Car peu de Bretons n'exalteraient avec plus d'amour et de sincérité leur petit patrie. Ecoutez-le plutôt au retour d'une de ses randonnées :

Salut à toi, Bretagne, ô pays que Saints-Yves,  
Saint Corentin, Saint Pol et Sainte Anne ont  
(béné!)  
O Pays des chansons et des âmes naïves!  
O Pays des clochers et des fronts de granit !  
Salut à toi, Bretagne, ô Pays des Galvaires !  
O Pays des Pardons mystiques et joyeux,  
Des durs ajoncs masquant les douces prime-  
(veres)  
Et des sourcils froncés par la douceur des  
(yeux)  
Salut à toi, Pays des menhirs gigantesques  
Vieux druides levant vers Dieu leur front  
(chéru)  
De lourds dolmens couchés par des mains  
(Hlanesques,  
Comme des sphinx muets au seuil de l'in-  
(connu)  
Salut à toi, Pays des candides prières,  
Où l'ajonc desséché que l'on brûle le soir,  
Fumant droit vers le ciel au-dessus des  
(chamères,  
Semble le pur encens d'un immense encen-  
(soir)  
Salut à toi, Pays des fontaines sacrées  
Dont seul un vrai Breton comprend le vrai  
(babill.  
Dont les tendres chansons à peine murmurées  
(chamères,  
Nous hanteront toujours sur les routes d'Exil !

Salut à toi, Pays taillé comme un navire,  
Dont Rennes est l'arrière et dont Brest est  
(l'avant,  
Vaisseau toujours battu jamais ne chavire  
Et que ne font trembler la houle ni le vent !  
Salut à toi, Pays des fines coiffes blanches,  
Des femmes au front pur, au cœur fier, à  
(l'œil bleu,  
Dont le torse impeccable ondule sur les han-  
(ches,  
Tel un bateau qui tangue et roule un tant  
(soit peu !  
Salut à toi, Pays des rivières charmantes :  
Isolé, froisé, Odet au nom si câlin,  
Odet capricieux, Vilaine aux eaux dormantes,  
Rance dont on baigne le front de Duguesclin !  
O Pays des marins aux robustes épaules,  
Laboureurs de la mer aux labours incessants,  
Dont les socs éventaillés ont entre les deux  
(pôles,  
Gréusé tous les sillons de tous les océans !...  
Salut à toi, Terre sainte, chérie !...  
A ton seul nom je pleure et ris comme un  
(dément) !...  
Nul pays n'est aimé comme toi, ma Patrie !...  
Nulle Mère adorée autant que toi... Maman ! !

Théodore Botrel est un pur artiste de génération spontanée, il ne procède d'aucune école et son genre lui est rigoureusement personnel. Ses œuvres ne rappellent en rien celles de ses contemporains ou de ses devanciers, et si l'on trouve quelques réminiscences, ce ne pourrait être que celles inconsciemment notées que les mères murmurent pour appeler le sommeil sur leur enfant au berceau, et nous ne pouvons qu'applaudir à l'appréciation définitive portée sur lui, par le grand Félibre, Frédéric Mistral :

« ... Ses chants sont vifs et spontanés comme le cri de l'alouette des Gaules,  
« Tout est naturel chez ce barde ; rien de banal ni de livresque. La Bretagne  
« le fait heureux ; elle vibre dans ses strophes ».  
« Bot-el est une harpe vivante ! »

D'après H. MARTINVILLE.

### Yves LE STANC

M. Yves Le Stanc mérite, sans contredit, d'être classé parmi les meilleurs chansonniers bretons de l'époque actuelle. Il vient immédiatement après le Dinannais Théodore Botrel.

Né en notre ville d'émigrés bretons — son père était originaire de Faouët et sa mère de Rostrenen — il passa son enfance et sa jeunesse dans ce quartier si pittoresque et si vivant de Sainte-Anne. Homme mûr, il est resté fidèle aux lieux témoins de ses premiers pas. Il demeure toujours à l'ombre du clocher de l'église où il fut baptisé. Comme il le dit lui-même :

Sous cet ombrage tutélaire,  
Enfant, j'ai grandi lentement.  
Adolescent, j'ai su m'y plaire ;  
Homme, j'y vis obscurément.  
Parfois, malgré moi, je le quitte,  
Mais — doit-on me le reprocher ? —  
Dès qu'il se peut, je reviens vite  
A l'ombre de mon vieux clocher.

Aussi bien, le quartier où il a vu le jour est l'un des plus beaux qui soient au monde. Il est tout imprégné des souvenirs qu'y a laissés l'héroïne de René Bazin, l'Henriette de cet incomparable roman qui a pour titre : *De toute son âme*... Il comporte cette admirable esplanade, longue place plantée d'arbres que termine au sud, brusquement, l'escalier monumental à deux branches surmonté d'une colossale statue de sainte Anne, et qui tombe jusqu'aux quais de la Loire. Il constitue un si magnifique observatoire sur le port et sur tous les pays s'étendant, à perte de vue, sur la rive gauche du fleuve, qui n'a pas manqué de troubler profondément l'âme artiste du chansonnier en herbe et de la faire étrangement vibrer aux spectacles de l'activité humaine et des beautés de la nature.

Quoi qu'il en soit, dès l'âge de 15 ans, Yves Le Stanc commençait à taquiner la Muse ! Oh ! ses premiers essais ne furent pas brillants. Le talent n'est-il pas, en somme, une longue patience ?

Quelques années plus tard, ayant déjà conquis une solide réputation, il prenait part au mouvement de renaissance celtique et s'affiliait au Gorsedd sous le pseudonyme de : « Ar bazdu » : le barde noir. En prenant cette dénomination, Yves Le Stanc a voulu faire acte de piété filiale. Il a voulu faire entendre que, « malgré l'exil », il demeurerait passionnément attaché au patelin d'origine de son père, à ce vieux Faouët dont les habitants portent, comme on sait, un costume sévère et sombre.

Il collabore à diverses revues et particulièrement au lorientais *Clocher Breton*, de René Saïb, où il fit paraître *La Chanson du Douanier*, sa première chanson. *Le Terroir*, *l'Echo des Théâtres*, la *Silhouette Théâtrale*, de Nantes, lui ouvrent ensuite, avec empressement, leurs colonnes. La Société « La Cloche », toujours si bien inspirée, fait en même temps figurer ses œuvres dans les concerts qu'elle organise.

Analysons, au galop, l'œuvre d'Yves Le Stanc. Elle est considérable, cette œuvre, et pour en donner une idée approximative, il nous faudrait des pages et des pages. Contentons-nous donc d'y jeter un regard, en passant.

Le bon chansonnier a d'abord chanté et magnifié la Bretagne sous ses différents aspects : *Les Chansons des Gâs d'Arvor*, les *Chansons des Grèves et des Lanes*, les *Chansons du Plein Air*, les *Chants du Barde Noir*, *Au Coin de l'Atre*, les *Chansons du Flot*, les *Chansons du Vieux Sol*, les *Chansons de mon Village*, autant d'hommages émus et reconnaissants qu'il adresse à sa petite patrie.

Comme sur un écran, nous y voyons défiler les types bretons, caractéristiques auxquels Anatole Le Braz, après de la Villemarqué et Luzel, a voué un attachement si profond. Voici le « violonneux », voici le « vieux sonneur », voici le « chercheur de pain »

Qui passe dans tous les hameaux  
Promenant son visage blême,  
Récoltants souvent des gros mots,  
Des injures et des coups même...

La mer bretonne a trouvé en Yves Le Stanc l'un de ses chantres les plus dévots.

Oh ! qu'elle soit caressante  
Ou qu'elle éclate en sanglots,  
Moi, j'aime la voix puissante,  
La sublime voix des flots.  
Plus que celle de la brise  
Ou des blés d'or frémissants,  
Elle me berce et me grise  
De ses magiques accents.

La vie des pêcheurs au large, l'angoisse des fiancées dans l'attente de leurs « promis », qui bourlinguent là-bas sur l'Océan sans limites ; tout cela est noté avec infiniment de délicatesse et d'émotion en ces petits chefs-d'œuvre qui s'intitulent : *Péri en Islande* et *Mariyonne*.

Et comme il a su rendre l'amour celtique, idéaliste et religieux, chaste et fort, sans mièvrerie et sans libertinage ! Oui, il est vraiment de ceux qui ont le mieux discerné « comment on aime chez nous ».

La Bretagne rurale n'a pas de plus fervent admirateur. Il faut voir avec quelle tendresse il parle de ses « Bœufs et de ses « Blés ».

La Bretagne légendaire non plus. Lisez *Evrant* ou le *Chasseur maudit*, chanson inspirée par un roman de Pierre Maël, et vous m'en direz des nouvelles.

Je dois cependant dire ici que je connais quelqu'un qui est inégalable, imbattable sur ce terrain, et c'est M. le Comte Parscau du Plessix. M. le Comte Parscau du Plessix a publié, dans le *Courrier de Saint-Nazaire*, toute une série d'études, passionnantes comme le plus passionnant des romans, creusées, fouillées ; écrites par dessus le marché, d'une plume alerte, et qui ont réellement le don de ressusciter le passé merveilleux de la vieille Armorique.

Mais, si M. Le Stanc a inventorié toutes les richesses matérielles et morales de la presqu'île bretonne, il en sait aussi les tares. Et c'est pourquoi, dans nombre de ses chansons, il s'est livré à une saine et vigoureuse campagne antialcoolique.

Né à Nantes, M. Yves Le Stanc s'y sent pourtant exilé, tant le coin de terre d'où ses parents se sont arrachés avec tant de regrets, en quête d'un pain quotidien, exerce sur lui d'emprise et de charme. Mais c'est un exilé d'une espèce particulière : c'est un exilé qui aime son lieu d'exil. Ses « Chansons Nantaises » sont caractéristiques à cet égard.

Echappant bientôt à tout particularisme, il a chanté, non plus l'amour celtique, mais l'amour tout court, l'amour absolu, universel. C'est dans cet ordre d'idées qu'il a composé les « Chansons du cœur », les « Chansons pour toi », les « Chansons à l'aimée », et même les « Chansons humoristiques ». Il m'a confié un jour : « Je n'ai pas écrit une ligne dont mes enfants puissent rougir ». Heureux et fier l'écrivain qui peut se rendre un pareil témoignage !

Yves POHER — (Echo de la Loire).

CHANT NATIONAL BRETON

BRO GOZ MA ZADOU

Ni Breiziz a galon, karomp hon gwir Vro !  
Bradel eo an Arvor dre ar bed tro dro.  
Dispart kreiz ar brezel, hon tadou ken mad.  
A skuillaz evit-hi o gwad.

DISKAN

O Breiz, ma bro, me gar ma bro.  
Tra ma vo mor 'vel mur 'n he zro.  
Ra vezo digabestr ma bro !

Breiz, donar ar Sent koz douar ar Varzed,  
N'euz bro all a garan kemend 'barz ar bed.  
Peb menez, ped traonien d'am c'halon zo kaer ;  
Enne kousk meur a Vreizad ter !

Ar Vretoned a zo tad kaled ha krenv ;  
N'euz pobl ken kalonek a zindan an nenv,  
Gwerz trist, son dudius a zwan eno,  
O ! Pegen kaer ec'h out ma Bro !

Mar deo bet trec'het Breiz er brezelioù braz,  
He iez zo bepred ken beo ha biskoaz.  
He c'halon birvidik a lamm c'hoaz 'n he c'hreiz,  
Dihunet out brema ma Breiz !

JAFFRENOU.

SEMAINE BRETONNE DE NANTES (20-26 Septembre 1924)

- a - Programme - a -

**Samedi 20 Septembre 1924.** — 20 h. 30, Salle Colbert, rue Colbert. — Séance d'ouverture : 1<sup>o</sup> Allocution du Président ; 2<sup>o</sup> Audition de *Méodies Bretonnes* par la Chorale de Saint-Jean-de-Brevelaye (1<sup>er</sup> programme) expliquées par M. Le Maréchal.

**Dimanche 21 Septembre.** — 10 h., Salle Gothique (Hôtel de Ville). — Congrès des Associations de Bretons Emigrés : Rapports de MM. Charles Bellenger, de la Bretagne du Havre, sur l'œuvre accomplie dans l'année par les Groupes bretons de Haute-Normandie ; de M. le Docteur Perquis, de la Fédération Bretonne de Touraine, sur l'Enseignement de la Langue et de l'Histoire Bretonnes chez les Enfants des Emigrés ; de M. Louis Beaufrière, de la Bretagne à Paris, sur l'Action bretonne de ce journal, etc. — 12 h. : Déjeuner en commun. — 2 h., à Chantenay : Deuxième

audition de la Chorale de Saint-Jean-Brevélay, réservée aux membres des Associations de Bretonnants de Nantes. — 20 h. 30, Salle Colbert, rue Colbert; Troisième audition (avec troisième programme) de la Chorale de Saint-Jean-Brevélay.

**Lundi 22 Septembre.** — 10 heures, Salle Gothique (Hôtel-de-Ville): Séance de travail de la Section de Langue Bretonne; Rapport de M. Vallée, Président, sur les Travaux de l'année; Rapport de M. Loëz-Herrien, sur l'Action Bretonne dans le pays de Vannes; Rapport de M. J.-L. Leberre, Président des Bretonnants de Nantes, sur le Développement des Groupes Bretons au pays Nantais. — 2 heures: Séance du Conseil de Direction de la F. R. B. — 20 h. 30, Salle Colbert, rue Colbert; Conférence du Maître Anatole Le Braz, sur les Saints de Bretagne et leurs Sanctuaires; Récitations de poésies de Le Braz; Chants.

**Mardi 23 Septembre.** — 10 heures, Salle Gothique (Hôtel-de-Ville): Séance de travail de la Section des Beaux-Arts; Rapports de M. l'abbé Bossard du Clos, Président, sur l'Année Artistique Bretonne; de M<sup>lle</sup> Jeanne-Marie Barbey, Président des Peintres d'Armor, sur l'Exposition des Peintres Bretons à Paris; Communication sur l'Exposition des Arts Décoratifs en 1925 (Pavillon Breton). — 14 heures: Visite archéologique de Nantes. — 17 heures: Conférence de M<sup>lle</sup> Mathilde Delaporte sur le Sentiment artistique chez les Bretons; Récitation de poésies et proses d'auteurs bretons.

**Mercredi 24 Septembre.** — 10 heures, Salle Gothique (Hôtel-de-Ville): Séance de Travail de la Section d'Histoire et de Littérature; Rapports de M. Evenou-Norves sur le Mouvement Littéraire et historique bretons en 1923-1924; de M. Louis Anber, directeur de la Bretagne Touristique et du Mercure Breton sur l'Action bretonne de ces Revues. — 15 heures, Salle Colbert, rue Colbert; Conférence de M. Olivier de Gourveff sur Nantes Bretonne, Souvenirs et Impressions; récitations de poésies et proses d'auteurs bretons; Conférence de M. le Comte de Parscau du Plessis sur le

Folk-Lore du pays Nantais; Chants et récitations, contes, chansons populaires du Nantais. — 20 h. 30, Salle Colbert, rue Colbert; Conférence-audition par M. Charles Golin, compositeur, sur La Bretagne musicale, ses antiques mélodies, quelques-uns de ses chants, avec le concours des compositeurs bretons.

**Jeudi 25 Septembre.** — 10 heures, Salle Gothique (Hôtel-de-Ville): Séance de travail de la Section d'Economie Politique et Sociale; Rapport de M. Jean Choleau, Président, sur la Protection du Tricot à la main. — 15 heures, même salle: Conférence de M. Louis Grillet, Vice-Président, Directeur du Comité d'Action Economique de Bretagne, sur la Reconstruction économique de la Bretagne et la Décentralisation industrielle. — 17 heures, même salle: Conférence de M. Abel Durand, avocat au barreau de Nantes, sur la Valeur économique de la Région Nantaise. — 20 h. 30, Au Restaurant de l'Exposition; Banquet de la F. R. B.

**Vendredi 26 Septembre.** — 10 heures, salle Gothique (Hôtel de Ville): Séance de travail de la Section d'Agriculture; Rapport de M. Jean Choleau sur la Culture et l'Industrie du Lin en Bretagne; Rapport de M. Brillaud de Laujardière sur les Petites Industries Rurales. — 14 heures, Visite industrielle de la ville. — 17 heures, Salle Colbert; Conférence de M. Charles-Brun, délégué général de la Fédération Régionaliste Française sur l'Evolution du Régionalisme. — 20 h. 30, Salle Colbert, Concert-audition du barde breton Théodore Botrel.

### BULLETIN D'ADHESION à la Fédération Régionaliste de Bretagne

Je soussigné \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_  
déclare adhérer à la Fédération Régionaliste de Bretagne, et m'engager à payer  
chaque année une cotisation de 10 francs.

Signature: \_\_\_\_\_

Mettre sous enveloppe et adresser avec mandat de 10 francs à M. A. MELLAÇ, Trésorier  
10, rue du Gaz, Lorient.

### Notes très importantes pour nos Lecteurs et les Membres de la Fédération

**Hôtels.** — Nous donnons ci-après d'après l'Office du Logement de Nantes (siège social: 4, place du Change à Nantes), le tarif de quelques hôtels et restaurants de Nantes.

Pour plus amples détails, s'adresser directement à l'Office du Logement.

**Entrées aux Concerts et Conférences.** — Nous rapelons que, pour avoir entrée gratuite aux concerts et conférences de la "Fédération" nos amis et adhérents doivent être porteurs et montrer à toute réquisition leur carte de membre adhérent pour l'année 1924.

**Places.** — Pour tous les concerts, ils devront s'assurer des places en les faisant garder à l'avance sur présentation de leur carte.

**Séances de Travail.** — Les adhérents qui désirent soumettre des rapports et des études aux séances de travail, sont instamment priés de se faire inscrire pour les séances de la journée, la veille avant midi, au président de la section, en indiquant le sujet de leur rapport, afin que l'annonce de leur communication soit faite par la presse le matin de la séance.

Ils sont également priés de rédiger un résumé de leur rapport, résumé qui sera inséré au *Reveil Breton*, et communiqué à la presse.

**Déjeuner du Dimanche.** — Se faire inscrire le dimanche matin à la réunion des associations de bretons émigrés.

**Banquet du Jeudi.** — Se faire inscrire aux séances de travail le matin avant le mercredi midi.

**Non adhérents.** — Nous rapelons que les auditeurs non adhérents doivent demander la parole à l'avance, tant par les séances de travail que pour les déjeuners et diners en commun. Elle peut leur être refusée.

**Recrutement.** — La Fédération Régionaliste de Bretagne n'a d'autres ressources que les cotisations de ses adhérents.

Nous invitons instamment nos amis à nous amener durant cette semaine bretonne, chacun au moins deux adhérents. Ce sera chose facile s'ils le veulent.

Faire inscrire les adhérents de suite au trésorier qui délivrera la carte de l'année.

Nous rapelons que, d'après l'article 8 des statuts, tout nouvel adhérent doit être admis par le Conseil de direction sur présentation de deux membres du Conseil.

Nous rapelons ainsi que le Conseil de direction peut prononcer à la majorité des 2/3, l'exclusion de tout membre dont les actes ont porté un préjudice matériel ou moral à la Fédération.

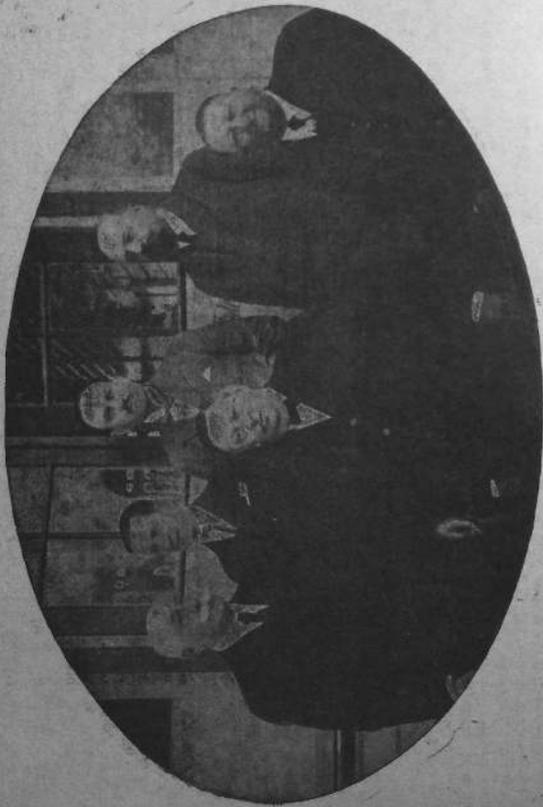
**Vente de Journaux, Revues, Publications diverses.** — La Fédération Régionaliste décline toute responsabilité en ce qui concerne la vente sur la voie publique de brochures, journaux, revues, tracts, qui ne porteraient pas le visa du Président de la Société. Celle-ci ne publie qu'une revue-bulletin trimestriel: *Le Reveil Breton* (abonnement 12 fr. par an, gratuit pour les membres de la F. R. B.).

**Opinions-Discussions.** — Les membres de la Fédération prennent la parole en leur nom personnel et leur parole n'engage qu'eux.

TARIF DES HOTELS ET RESTAURANTS

NOM DES ÉTABLISSEMENTS	Pension		Ch. 1 lit		Chamb.		Services		Petit		Dîner	Observations
	Fr.	Fr.	à 1 pers.	à 2 pers.	à 2 lits	à la carte	à la carte	déjeuner	Fr.	Fr.		
Hôtel de France, place Grashin	à part 30	10 à 20	12 à 45	25 à 50	à la carte	3	50	12	»	»	Pas de Restaurant	
— des Voyageurs, rue Crébillon	—	8 à 12	10 à 18	16 à 20	pas restaur.	2	50	»	»	»		
Central-Hôtel, rue du Couedic	28 à 32	10 à 14	16 à 22	20 à 22	à la carte	2	50	10	»	»		
Hôtel de Bretagne, rue de Strasbourg	28	9 à 30	12 à 30	14 à 30	»	2	50	10	»	»		
— de Paris, rue Boileau	à part 24	9 à 14	16 à 20	20 à 24	»	2	50	8	»	»		
— du Commerce et Colonies, r. Santeuil	25	8 à 12	14 à 20	15 à 20	»	2	50	8	»	»		
— de la Duchesse-Ann, pl. Duchesse-Ann	24 à 26	8 à 18	10 à 20	16 à 24	»	1,75	2	8	»	»		
— des Trois-Marchands, rue d'Erdre	23 à 25	7 à 8	8 à 10	14	»	2	»	7	»	»		
— du Grand-Monarque, r. St-Clément	à part 20	6 à 10	8 à 12	10 à 14	»	1,50 à 2,50	7	50	7	50		
— de Bourgogne, quai de Richebourg	»	8 à 12	9 à 15	15 à 25	»	1	50	6	»	»		
— Sainte-Croix, 21, rue de la Juiverie	»	»	»	»	»	2	50	»	»	»		
— et Restaurant Maire, r. Laperouse	»	»	8 à 12	14 à 18	»	2	50	»	»	»		
— d'Anjou, boulevard Babin-Chevaye	15	50	6, 7, 8	10 et 12	15	»	1	50	»	»		
— Hervé, 78, boulevard Babin-Chevaye	»	8 et 10	8 et 10	12, 14, 16	»	»	»	»	»	»		
— des Familles, 7, r. J.-J.-Rousseau	»	6	8 à 16	16	»	1,50 à 2,25	»	»	»	»		
— Cholet, 10, rue Gressel	»	9 à 10	8 à 12	12 à 14	»	2	»	»	»	»		
— Boileau, rue du Chapeau-Rouge	»	6 à 10	8 à 16	»	»	2	50	»	»	»		

Restaurant du Central Hôtel, r. du Couedic (pr. la Poste)	à la carte	2	30	10	»	»	»	»	»	»	»	sans vin - salle pour 25 à 30 couv.
— Antoine, rue de l'Arche-Sèche	à la carte	1	»	9	»	»	»	»	»	»	»	sans vin
— Maire, rue Laperouse (près la poste)	à la carte	2	50	»	»	»	»	»	»	»	»	salle pour banquet
— du Petit St-Jean, r. Laperouse (pr. la poste)	à la carte	2	50	9	»	»	»	»	»	»	»	sans vin
— de l'Escairgöl, r. Laperouse (près la poste)	à la carte	2	50	8	»	»	»	»	»	»	»	vin compris - salle pour 150 couv.
— Mainguy, rue de Guérande	à la carte	1,75	2	2,50	7 à 10	»	»	»	»	»	»	»
— de l'Hôtel de la Duchesse-Ann, place Duchesse-Ann	à la carte	1	50	4	50	»	»	»	»	»	»	vin compris
— de l'Hôtel des 3-Marchands, rue d'Erdre	à la carte	1	50	5	»	»	»	»	»	»	»	»
— de l'Épi de Blé, rue Sainte-Catherine	à la carte	1	50	6	»	»	»	»	»	»	»	sans vin - salle pour 30 couv.
— du Commerce, rue de la Fosse	à la carte	1	50	6	»	»	»	»	»	»	»	sans vin
— Chevallier, rue de la Casserie	à la carte	1	50	6	»	»	»	»	»	»	»	»
— Poirier, rue de la Poissonnerie	à la carte	1	50	6	»	»	»	»	»	»	»	»
— Pauvert, rue Beauregard	à la carte	3	50	12	»	»	»	»	»	»	»	»
— Sainte-Croix, 21, rue de la Juiverie	à la carte	2	50	9	»	»	»	»	»	»	»	»
— Maurice, place du Commerce	à la carte	2	50	8	»	»	»	»	»	»	»	»
— Prévot, place Grashin	à la carte	2	50	8	»	»	»	»	»	»	»	»
— de l'Hôtel de France, place Grashin	à la carte	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— de Paris, rue Boileau	à la carte	11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— du Commerce et des Colonies, rue Santeuil	à la carte	11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— de la Brasserie Moderne, r. Contrescarpe	à la carte	1	25	11	»	»	»	»	»	»	»	»
— La Cigale, place Grashin	à la carte	1	25	11	»	»	»	»	»	»	»	»
— A la Poudre au Pot, rue J.-J.-Rousseau	à la carte	1	25	11	»	»	»	»	»	»	»	»
— Santeuil, 8, rue Santeuil	à la carte	1	25	11	»	»	»	»	»	»	»	»
— An Petit Tyssor, 8, rue Santeuil	à la carte	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— Tancard, traiteur, rue Voltaire	à la carte	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— Beruard, traiteur, rue du Boeage	à la carte	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— Célignon, Restaurant Lorientais, 5, rue de Flandres	à la carte	3	50	7	50	»	»	»	»	»	»	»
— Restaurant "A la Gerbe de Blé", 1, place de la Petite-Hollande	à la carte	7	50	10	à 11	»	»	»	»	»	»	»
— Restaurant de la Gare de l'Etat, boulevard Babin-Chevaye	à la carte	1	50	6	50	»	»	»	»	»	»	»
— Restaurant Debry, Boulevard Babin-Chevaye	à la carte	2	»	10	à 11	»	»	»	»	»	»	»



Comité de l'Exposition de Nantes

# Le Biscuit Keltia

*Tout le Monde croque le Biscuit*

## Keltia

et autres spécialités bretonnes  
de la  
**Biscuiterie Lorientaise**



**D. TRISTAN**

Usine : Rue Marc Pourpe, LORIENT

### " AUX MEUBLES DU TEMPS PASSÉ "

CARIOU, Place du Morbihan, LORIENT

Grand choix de Meubles bretons authentiques  
lits cles, vaisseliers, coffres, etc.

Transformation et exécution de meubles bretons sur commande  
**ON CAUSE BRETON**

### MANUFACTURES DE TRICOTS & TISSUS

**BONNETERIE**  
Classique & Fantaisie

**SPÉCIALITÉ**

DE  
**TRICOT À L'AIGUILLE**

DE  
**TISSAGES MÉCANIQUE**  
et à la main

**FABRIQUE DE BONNETERIE**  
**A VITRÉ**

Hôtelier à Rennes

**J. M. GHOLEAU**

**VITRÉ (L.-M.-V.)**

Régistré Commerce Vitré - 1789

Représenté par :

**M. E. MOULINARD**

10, rue de Bel-Air, NANTES (L.-Inf.)

**DROGUETS**

2 & 4 pas chaîne fil  
**UNIS & CROISÉ**

TOILES À CIDRE  
ET À MIEL

# DIHUNAMB ! est paru

10, Rue du Gaz, LORIENT

ABONNEMENTS	Bretagne	5 fr. 00
	France	6 fr. 00
	Étranger	7 fr. 00

## HISTOIRE DE BRETAGNE CLASSIQUE EN FRANÇAIS

On peut se procurer ce joli petit livre illustré en envoyant 1 fr. 50 au bureau de DIHUNAMB !

### LIVRES BRETONS

On trouve au Bureau de Dihunamb à Lorient, 54, Rue de la Comédie :

<i>Istoer Breiz</i> , en breton du Morbihan, vol. 1-8 . . . . .	5 fr. 00	<i>Breiz</i> , par N. QUELLEN . . . . .	3 fr. 00
<i>Le même</i> , Edition populaire . . . . .	3 fr. 50	Par la Poste . . . . .	3 fr. 30
Par la Poste, en plus . . . . .	0 fr. 60	<i>Barzas Taldir</i> . . . . .	4 fr. 50
<i>Taltron Varia à Loud</i> . . . . .	2 fr. 00	Par la Poste . . . . .	5 fr. 00
Par la Poste . . . . .	2 fr. 50	<i>Bleunioù Yaouankis</i> , (Yéodet) . . . . .	4 fr. 50
De Loëiz Hennou :		Par la Poste . . . . .	5 fr. 00
<i>Bugulêz Kerdoret</i> (Théâtre), p. . . . .	1 fr. 00	<i>Ar ywir Irae'h d'ar gaon</i> , (Comédie), de L. BERGE . . . . .	2 fr. 00
<i>Kerhet de Baris</i> (Théâtre), p. . . . .	0 fr. 50	Par la Poste . . . . .	2 fr. 25
<i>Bim-Bim ha Mizer</i> , (Poème héroï-comique), par M. LAMOUR . . . . .	0 fr. 50		

### Machines Agricoles en tous Genres

**J. LE PÉVÉDIC**  
MÉCANICIEN  
GRAND-CHAMP (Morbihan)

Faucheuses, Ecrèmeuses  
Batteuses, Charrues  
Herse, Coupe-Racines  
etc., etc.



**CIDRES EXTRA** Crû renommé, pommes choisies et triées. Fabrication soignée. Propreté rigoureuse. Cidres spéciaux pour personnes suivant un régime.  
L. HERRIEU, Propriétaire-récoltant, Gok-Ker par Lanester (Morbihan).

**M. Béghin**, Agent Général d'Assurances, n° 20, Boulevard Thiers, SAINT-BRIEUC, demande Agents partout où il n'est pas représenté. Occupation facile et lucrative. Assurances aux prix les plus avantageux.

## FÉDÉRATION RÉGIONALISTE DE BRETAGNE

"UNVANIEZ ARVOR"

SIÈGE SOCIAL: 46, rue Poterie, VITRÉ (Ille-et-Vilaine)

### APPEL AUX LECTEURS,

La Fédération Régionaliste de Bretagne "Unvaniez Arvor" vous est connue par son action si vivante et si persévérante en faveur de tout ce qui caractérise le pays breton: langue, histoire, beaux-arts, économie politique et sociale.

Elle encourage les poètes et les écrivains de langues bretonne et française, les historiens, les économistes, par ses concours annuels, les peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, artistes et artisans de tous ordres, faïenciers, tisserands, brodeurs, dentellières, par ses expositions annuelles, — elle édite une revue trimestrielle, le *Réveil breton* (abonnement 10 fr. par an) qui est bien, à l'heure actuelle, ce que la Bretagne compte de plus complet et de mieux rédigé, en tant que revue de vulgarisation — elle prête l'appui de son nom et de ses dirigeants à toutes les manifestations de la vie bretonne. Enfin, la « Fédération régionaliste » contribue, par les relations amicales qu'elle entretient avec les associations d'outre-mer, de Gallois, Irlandais, Ecosais, à resserrer les liens qui doivent unir les Celtes de Grande-Bretagne et de France.

Toute son action est basée sur le dévouement de ses membres et sur les ressources que lui procurent leurs cotisations, car, se plaçant en dehors de toute politique, la « Fédération » n'est subventionnée par aucun parti.

Le dévouement de ses membres à pour répondant des vies entières consacrées au « Régionalisme » en Bretagne, depuis plus de vingt ans. Ses ressources devraient être plus importantes, si tous les Bretons, conscients de la force de leur pays et de son action grandissante dans la vie nationale française, voulaient bien lui apporter leurs concours, et, ils le peuvent de diverses façons. Plus nous serons encouragés dans notre œuvre — œuvre qui est aussi la vôtre ainsi que maintes fois vous l'avez affirmé — plus nous pourrions développer nos concours littéraires, nos expositions, récompenser nos lauréats, développer notre revue.

C'est pourquoi, Monsieur, nous nous permettons de venir vous solliciter en faveur de notre œuvre bretonne en vous demandant, soit une adhésion à la « Fédération régionaliste de Bretagne » soit un abonnement au *Réveil breton*, soit une annonce à notre bulletin, soit l'attribution d'une somme d'argent qui sera accordée en prix, sur vos indications, à l'un de nos concours ou à nos expositions.

Connaissant votre dévouement à la Bretagne, nous sommes persuadés que vous ne nous refuserez pas votre aide et nous vous remercions à l'avance de ce que vous voudrez bien faire pour la Bretagne et son avenir.

## Le Savon des Marcheurs J.-B. BONHOMME

est le meilleur des philopodes. — Prévient et guérit Ampoules, Excoriations, Ecorchures. — DÉPOT PRINCIPAL : BONHOMME, pharmacien à VITRÉ, et toutes pharmacies.

LIBRAIRIE — IMPRIMERIE — ÉDITION

LA MAISON DE L'HERMINE 41 et 76, rue du Casino  
DINARD (Bretagne)  
Téléphone : 1-73

Tous les Livres (spécialité d'ouvrages  
sur la Bretagne et les Pays Celtiques), tous les Imprimés,  
Tous les Papiers.

ÉDITIONS BRETONNES

Grands Vins authentiques

Louis MAURANGE

56, Quai des Châtrons, 56 — BORDEAUX

VINS ET SPIRITUEUX

AGENTS demandés || Prière de citer le nom du Réveil Breton  
en faisant la commande

SEAUX, BROCS, CASSEROLES, LESSIVEUSES — Percés ou fendus  
Réparés chez soi avec le Ciment

**PÉKARA** qui résiste au feu et à l'eau bouillante. La boîte  
de 125 gr., franco, 2 fr. 50, pour 50 réparations. —  
Loéiz Ar FLOCH, Lannilis (Finistère).

DENTELLES à la MAIN - OUVRAGES de DAMES

Modèles déposés -- Bonneterie

Mlle Marie - Antoinette RAULT

" AU GUI "

18, Place Bisson, LORIENT

Médaille d'Or à l'Exposition de Fougères 1921

## Le RÉVEIL BRETON

Revue trimestrielle d'Action régionaliste (12 fr. par an).

Seule revue publiant les compte-rendus complets des Congrès et Réunions, le texte des Conférences de la Fédération Régionaliste de Bretagne. Chaque numéro contient :

Une conférence. — Une chronique du mouvement breton. — Une critique des livres d'auteurs bretons.

COMITÉ DE RÉDACTION :

Bretagne littéraire : Langue bretonne, F. Vallée; langue française, X...

Bretagne artistique : Abbé Bossard du Clos.

Bretagne agricole : Vicomte d'Herbais.

Bretagne économique et sociale : Jean Choleau.

Chronique du mouvement breton : N...

ONT COLLABORÉ AU RÉVEIL BRETON :

Daniel Bernard, Léon Le Berre, Anatole Le Braz, Abbé Bossard, Théodore Botrel, James Bouillé, Jean Choleau, C.E. Collin, E. Coroller, Mathilde Delaporte, Madeleine Desroseaux, Georges Dottin, E. Galmiche, Olivier de Gourenff, Loéiz Herrieu, Pierre Kermadec, Timothy Lewis, Ivonig Picard, Loéiz ar Rert, Marie-Paule Salonne, François Vallée, Henri de la Guichardière, Jos Parker, Desjacques, F. Even, Masson, Abbé Bossard du Clos, Albert Durand, Jaffrenou, Bodsporn, Jeanne Perdriel, Vaissière, Weisse, docteur Picquenard, Marie Allo, Charles Collin, Yann Caroff, Glanmor, Maurice Bigot, H. Tortelier, James Bouillé, Henri Rodallek, Madame Gautry, C. Le Mercier d'Erna, Maurice Facy, Fauch Gourvil, Jeanne de Coatgourc'h, P. de Portgamp, Pierre Laurent, E. Guéguen, A. Mellac, Efflam, Koel, Skau, Yves Berthou, Charles Danielou, Joseph Loth, etc.

COMMUNICATIONS :

Les communications doivent être adressées :

1<sup>o</sup> — En ce qui concerne les abonnements, changements d'adresse, réclamations, à l'administrateur, M. Mellac, 18, rue du Gaz à Lorient (Morbihan).

2<sup>o</sup> — En ce qui concerne les Manuscrits, à M. Jean Choleau, 46, rue Poterie, à Vitré.

3<sup>o</sup> — En ce qui concerne les annonces commerciales, à M. Mellac, administrateur, 10, rue du Gaz à Lorient (Morbihan).

4<sup>o</sup> — Les Ouvrages envoyés à la Revue pour compte-rendu doivent être adressés impersonnellement et en double exemplaire, au directeur, M. J. Choleau, 46, rue Poterie, à Vitré.

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le Gérant : Le Président de la Fédération Régionaliste de Bretagne.

de George Dictionnaire de l'usage de l'usage

circulaire non volontaire

infant - content après par - Honoré L. 1876  
Dunfain

faudrait comme condition par le...

impôts sur les contributions, au profit de...

législation établie par le...

publication finale approuvée

projet - articles approuvés

Circulaire - examen - union...



incapacité de l'usage - impôts de consommation de...

projet de loi sur le droit - examen - projet de...

classification horizontale - article 6

article de loi - article 6 - article 7, etc

article de loi - article 6 - article 7, etc

article de loi - article 6 - article 7, etc

article de loi - article 6 - article 7, etc